



Conseil de sécurité

Soixante et unième année

5457^e séance

Mardi 13 juin 2006, à 10 h 25

New York

Provisoire

<i>Présidente :</i>	M ^{me} Løj	(Danemark)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. Mayoral
	Chine	M. Li Jinhua
	Congo	M. Gayama
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Wolcott Sanders
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. Duclos
	Ghana	M. Christian
	Grèce	M. Vassilakis
	Japon	M. Oshima
	Pérou	M ^{me} Tincopa
	Qatar	M. Al-Nasser
	République-Unie de Tanzanie	M. Manongi
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ...	Sir Emyr Jones Parry
	Slovaquie	M. Matulay

Ordre du jour

La situation au Timor-Leste

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor-Leste

La Présidente (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Australie, de l'Autriche, du Brésil, des Fidji, de l'Indonésie, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines, du Portugal, de la République de Corée, de Singapour et du Timor-Leste des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation de la Présidente, M. Guterres (Timor-Leste) prend place à la table du Conseil; les représentants des autres pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Ian Martin, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Martin à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis de photocopies d'une lettre datée du 13 juin 2006, du Secrétaire général transmettant une lettre du Président, du Premier Ministre et du Président du Parlement national du Timor-Leste, qui sera publiée en tant que document S/2006/383 du Conseil de sécurité.

Je salue la présence du Secrétaire général, et je l'invite à prendre la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je suis extrêmement préoccupé par l'évolution de la situation au Timor-Leste depuis les incidents survenus les 28 et 29 avril. La violence et les troubles que le Timor-Leste connaît depuis quelques semaines sont particulièrement douloureux car, à de nombreux égards, le Timor-Leste est enfant de la communauté internationale.

Par le biais de quatre missions successives – la Mission des Nations Unies au Timor oriental, l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental, la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental et le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste – l'ONU a contribué de manière décisive à jeter les bases des institutions et des processus démocratiques du Timor-Leste.

Aujourd'hui, ces institutions et ces processus sont vulnérables. Les tristes événements des dernières semaines sont la manifestation de défaillances, non seulement de la part des dirigeants timorais, mais aussi de la part de la communauté internationale qui ne soutient pas comme il le faudrait le processus d'édification de la nation au Timor-Leste. Nous avons appris – et le tribut payé par le Timor-Leste est lourd – que la mise en place d'institutions reposant sur les principes fondamentaux de la démocratie et de la primauté du droit n'est pas un processus simple qui peut être mené à bien rapidement en quelques années.

Il est clair que la tâche à accomplir est gigantesque, tant pour le Gouvernement du Timor-Leste que pour la communauté internationale, mais comme je l'ai dit au peuple timorais le 1^{er} juin dans un message vidéo, l'ONU est déterminée à ne pas l'abandonner en ces temps de détresse. C'est pourquoi je demande aux membres du Conseil de sécurité d'appuyer tous ensemble le retour du Timor-Leste à la normalité afin que les citoyens de ce pays puissent se consacrer à nouveau à l'édification d'une nation pacifique et prospère.

Dans ce contexte, le mois dernier, j'ai dépêché mon Envoyé spécial, Ian Martin, en mission de courte durée pour examiner la situation sur le terrain. Depuis son retour vendredi dernier, j'ai grandement bénéficié de son évaluation, dont il fera part aujourd'hui au Conseil. Son rapport met en exergue non seulement les problèmes immédiats auxquels le Timor-Leste est confronté en matière de sécurité mais également la

situation politique complexe et les autres problèmes auxquels ce pays est confronté.

Enfin, je voudrais indiquer que le 8 juin, j'ai reçu une lettre du Ministre d'État aux affaires étrangères et à la coopération, José Ramos-Horta, au nom du Gouvernement, invitant l'ONU à créer une commission spéciale d'enquête indépendante « afin d'examiner les incidents survenus les 28 et 29 avril et les 23, 24 et 25 mai, ainsi que d'autres événements connexes liés à des questions qui ont contribué à cette crise ».

En réponse à cette demande, je demande au Haut Commissaire aux droits de l'homme de se charger de créer une telle commission. Je tiendrai le Conseil informé de ses progrès.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Ian Martin, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste. Je lui donne la parole.

M. Martin (*parle en anglais*) : Comme les membres du Conseil le savent et s'en sont félicités, j'ai été envoyé par le Secrétaire général au Timor-Leste pour évaluer la situation sur place de première main, en étroite collaboration avec le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL) et les dirigeants timorais. J'ai été sur place du 29 mai au 7 juin et, pendant cette période, j'ai eu de longues discussions avec toute la classe politique. J'ai notamment eu des conversations longues et franches avec le Président Xanana Gusmão, le Premier Ministre Mari Alkatiri et le Ministre des affaires étrangères José Ramos-Horta, qui était également chargé du portefeuille de la défense durant ma visite. Je me suis également entretenu avec d'autres ministres, avec le commandant des forces de défense, des membres importants des partis de l'opposition, l'Évêque de Dili, des représentants de la société civile et la communauté diplomatique. Je me suis rendu dans les districts de l'ouest pour rencontrer des dirigeants et des partisans politiques des soldats qui manifestent et qui ont été révoqués ou qui ont volontairement choisi de ne plus être sous le commandement de l'armée.

Le Conseil a été régulièrement informé de l'évolution de la crise, et je ne répéterai pas ici l'évolution tragique des événements ni leurs conséquences humanitaires graves. Ce que le Conseil souhaite savoir avant tout, je crois, c'est comment elle est à présent gérée, quelles sont les causes profondes

qui exigent l'attention à long terme des dirigeants politiques et le soutien de la communauté internationale, et ce que l'on attend à présent de l'ONU.

Quand j'étais à Dili, les deux principales instances constitutionnelles qui conseillent le Président, à savoir le Conseil d'État et le Conseil supérieur de la défense et de la sécurité, ont convenu d'un cadre et d'un plan d'action pour le règlement de la crise en matière de sécurité par les dirigeants politiques. Il s'agit de charger le Président de la principale responsabilité de la défense et de la sécurité, en collaboration étroite et en interaction permanente avec le Premier Ministre et le Président du Parlement. Les Ministres de la défense et de l'intérieur ont démissionné et ont été remplacés. Tous ceux qui aujourd'hui partagent la responsabilité de la sécurité m'ont fait part de leur engagement à travailler ensemble dans ce cadre, ce qui exigera effectivement leur collaboration étroite et continue dans les prochaines semaines.

Pour contrôler pleinement la situation en matière de sécurité, il faut également que les forces de défense et de police des quatre pays dont le Gouvernement timorais a demandé le déploiement – lequel a été favorablement accueilli par le Conseil – aient une bonne coopération entre elles et en leur sein. Là aussi, les dirigeants timorais se sont engagés à tenir régulièrement des réunions de coordination entre les principaux acteurs, et les forces elles-mêmes continuent de mettre au point leurs dispositions opérationnelles. J'ai quitté Dili juste au moment où la force de police portugaise commençait ses opérations sur place et avant que les détachements précurseurs de police venant d'Australie, de Malaisie et de Nouvelle-Zélande ne soient rejoints par du personnel en nombre suffisant pour leur permettre de commencer les patrouilles. Je pense qu'ils pourront, ce faisant, pleinement maîtriser les incendies criminels et les pillages à Dili. Heureusement, ces incidents ne se sont pas étendus au-delà de la capitale, bien que des tensions inquiétantes font leur apparition dans certains districts.

Toutefois, cela ne va pas en soi être la fin de la crise en matière de sécurité. Les chefs des soldats ou ex-soldats qui ne sont plus sous le commandement de la force de défense m'ont dit, comme ils l'ont dit à d'autres, qu'ils ne prendraient aucune action armée offensive et respecteraient l'autorité du Président. La force de défense elle-même coopère pleinement avec

les forces internationales, et son commandant, le général de brigade Taur Matan Ruak, m'a assuré de son attachement à la Constitution et de sa détermination à ce qu'il n'y ait plus de guerre dans son pays. Toutefois, des armes des forces de défense et de police ont été distribuées à des civils, notamment à d'anciens combattants de la résistance.

Le plan d'action du Président prévoit la restitution et le décompte surveillés des armes des forces de sécurité, avec une participation internationale. Les forces internationales ont déjà récupéré un nombre considérable d'armes, et le commandement de la force de défense indique qu'il a récupéré toutes celles qu'il avait distribuées. Mais aussi longtemps que les groupes qui restent armés ou ont accès à des armes demeurent mécontents, la situation en matière de sécurité ne pourra pas être considérée comme réglée.

Les élections parlementaires et présidentielle sont prévues en mai 2007 au Timor-Leste et, bien sûr, c'est à ce moment là que la concurrence politique sera réglée par voie démocratique. Mais certaines parties de la population n'acceptent pas que le Gouvernement actuel reste en place jusqu'à cette date. Cette opposition serait largement répandue dans les districts de l'ouest et au sein de l'église. Suite à la démission des Ministres de la défense et de l'intérieur, il y a eu une manifestation importante à Dili demandant la démission du Premier Ministre Alkatiri. Les chefs des soldats ou ex-soldats en dehors du commandement de l'armée ont à divers moments indiqué que c'était une condition préalable à tout dialogue. De telles manifestations offrent à ceux qui sont loyaux au FRETILIN, le parti au pouvoir, l'occasion d'organiser des contre-manifestations. Il y a donc toujours le risque que des altercations violentes éclatent entre différents groupes de manifestants, dans une capitale où le climat reste tendu.

La cause profonde la plus grave de la crise actuelle, et sans doute le défi le plus important pour la stabilité future, réside dans le secteur de la sécurité. La crise a révélé des clivages politiques non seulement entre la force de défense et les services de police, qui sont depuis longtemps sources de préoccupation, mais également au sein de chacune de ces institutions. Les premières recrues au sein de la force de défense provenaient des rangs des FALINTIL qui combattaient pour l'indépendance et, déjà à l'époque, cette sélection faisait l'objet de controverses. La majorité des officiers et des premières recrues venaient des districts de l'est, où les FALINTIL sont restées actives jusqu'en 1999.

Les recrues ultérieures étaient plus jeunes et venaient plutôt des districts de l'ouest; c'est eux qui ont été nombreux à prétendre faire l'objet de pratiques discriminatoires de la part d'officiers des districts de l'est.

Bien avant l'indépendance, Xanana Gusmão, en sa qualité de commandant des FALINTIL, avait retiré les forces de résistance du FRETILIN pour qu'elles deviennent l'armée d'une nation et non pas d'un parti politique. Mais d'aucuns disent que le FRETILIN a essayé de se rapprocher du commandement de la force de défense.

Les premiers recrutements des forces de police ont également fait l'objet de controverses : on a critiqué l'absorption d'hommes et surtout d'officiers de la police indonésienne. Le Ministre de l'intérieur, Rogerio Lobato, qui a maintenant démissionné, était considéré, dès sa nomination en 2002, comme politisant la police, dans un premier temps pour contrer l'influence du Président sur la force de défense. En novembre 2002, le Président a publiquement demandé son renvoi. En 2004, des armes lourdes ont été importées pour trois unités spéciales formées au sein des services de police. Le Ministre aurait favorisé des personnes provenant des districts de l'ouest à l'intérieur de la structure de commandement, si bien qu'une faction dite « nationaliste » de l'est est apparue au sein de la police, ce qui a brisé la chaîne de commandement ces dernières semaines. La structure nationale de commandement, du moins deux des unités spéciales de la police de Dili, s'est désintégrée lors des récents épisodes de violence, bien que la police dans les districts n'ait pratiquement pas interrompu ses activités habituelles.

Les problèmes qui se posent dans l'immédiat sont donc ceux de l'avenir des soldats ou ex-soldats en dehors du commandement de la force de défense et le rétablissement de la structure de commandement de la police nationale et de la force de police de Dili. Mais un grand nombre d'interlocuteurs ont également jugé nécessaire de complètement revoir le rôle de la force de défense, l'existence d'unités spéciales au sein du service de police et la nature de son armement.

L'aggravation soudaine des frictions entre l'est et l'ouest, qui est un facteur clef visible dans la crise qui sévit dans l'armée, les forces de défense et au sein des forces de police est potentiellement la plus dangereuse des divisions qui puissent exister pour l'unité nationale. Elle s'est traduite par la prise pour cible de

maisons qui ont été incendiées à Dili et même par des tensions dans les camps de personnes déplacées. Bien que ce clivage ait certaines racines historiques, les dirigeants politiques et religieux affirment qu'il n'est pas profondément ancré. Mais il va falloir la participation active de ces dirigeants pour guérir les blessures récentes dans lesquelles les tensions régionales ont joué un rôle.

En termes politiques, la crise actuelle est axée sur la domination du parti FRETILIN au pouvoir et ceux qui le contestent. Les critiques accusent les dirigeants du FRETILIN de conduire le pays vers un État à parti unique en utilisant sa position dominante au Parlement et la supériorité de son appareil politique, qui a été davantage renforcée par l'accès au pouvoir et aux ressources de l'État. La manière avec laquelle un mouvement de défiance à l'égard des dirigeants du parti a été contré lors du récent congrès du FRETILIN n'a fait qu'ajouter à cette perception, et les partis d'opposition n'ont aucune confiance quant à l'intention du FRETILIN de permettre que les règles soient les mêmes pour tous afin que les élections de l'année prochaines soient libres et justes. Le point de vue opposé, celui des dirigeants du FRETILIN, est que la crise actuelle vient du fait que les partis d'opposition et les critiques nationaux, y compris l'Église, n'ont pas pu défier le Gouvernement sur un plan démocratique et de leurs efforts pour susciter une crise institutionnelle, voire provoquer un coup d'État.

Ce conflit est exacerbé par le fait que les opposants au FRETILIN considèrent le Président Gusmão comme le garant du pluralisme, comme il se considère d'ailleurs lui-même. Il reste la figure nationale la plus importante et est auréolé de la légitimité politique que lui confère son élection directe, même si certains pensent que l'Assemblée constituante élue sous l'administration des Nations Unies en 2001 n'aurait pas dû accomplir jusqu'à son terme la première législature du Parlement après l'indépendance. Mais la présidence est pratiquement sans pouvoir sur le plan constitutionnel, et la crise actuelle fait pression sur le Président pour qu'il agisse en dehors de la Constitution, ce à quoi il résiste.

J'ai rappelé à tous le message du Secrétaire général, diffusé, comme il l'a dit, à la population timoraise, selon lequel les mesures correctives doivent s'inscrire dans le cadre de la Constitution; les Nations Unies demeurent aux côtés du Timor-Leste dans ces temps difficiles et y resteront pour aider à la reprise des efforts d'édification de la nation. J'ai rapporté au

Secrétaire général ce qui m'a été dit quant au rôle que les Timorais souhaitent voir l'ONU jouer au cours de la période à venir.

Premièrement, il faut de manière urgente mener une enquête impartiale sur les événements récents qui ont entraîné des pertes en vies humaines, en particulier sur le nombre contesté des meurtres qui ont eu lieu à Dili les 28 et 29 avril, l'assassinat par des soldats de plusieurs officiers de police non armés placés sous escorte de l'ONU – événements au cours desquels deux officiers de police des Nations Unies ont été blessés –, le 25 mai, et plusieurs autres incidents survenus entre ces deux dates et au cours desquels il aurait été recouru à une force meurtrière. Tous ces incidents ont alimenté la spirale de violence entre les soldats, la police et les civils. Chacune des parties au conflit profère des accusations contre les autres. Par conséquent, il est non seulement nécessaire de déterminer les responsabilités dans ces graves violations des droits de l'homme, mais il ne pourra pas y avoir de réconciliation politique tant que ces accusations n'auront pas fait l'objet d'une enquête et que la vérité n'aura pas été établie et rendue publique.

Le Gouvernement a demandé, dans la lettre que le Ministre des affaires étrangères a adressée le 8 juin au Secrétaire général, que l'ONU mette sur pied une commission d'enquête spéciale indépendante pour procéder aux enquêtes nécessaires, et j'appuie vigoureusement cette requête. Mes interlocuteurs sont tous persuadés que les preuves établissant la responsabilité pénale devront être transmises au système judiciaire timorais, auquel participent des juges, des procureurs et des avocats internationaux fournis par les Nations Unies, pour être approfondies et jugées.

Deuxièmement, il y a un fort consensus selon lequel l'ONU devrait jouer un rôle plus important dans l'organisation des élections de 2007 afin d'asseoir la confiance en leur caractère libre et juste. Le Gouvernement reconnaît qu'il est nécessaire de poursuivre les discussions avec les partis d'opposition et la société civile sur les dispositions électorales, et cela permettra de définir le rôle que l'on demandera à l'ONU de jouer.

Troisièmement, l'examen et le rétablissement du secteur de la sécurité sont une tâche fondamentale. Par le passé, l'appui international a été caractérisé par une combinaison d'arrangements avec l'ONU et d'arrangements bilatéraux. Au cours de ma visite, j'ai

pu constater un consensus très clair pour que l'ONU joue le rôle principal en ce qui concerne la police, ce qui a maintenant été officiellement demandé dans la lettre du 11 juin adressée au Secrétaire général par le Président de la République, le Président du Parlement et le Premier Ministre. L'assistance internationale nécessaire dans le domaine de la police s'étend désormais des fonctions de police proprement dites, en attendant que la police nationale puisse assumer de nouveau toutes ses responsabilités, au développement institutionnel à long terme qui n'a pas été mené à bien et qui a essuyé un grave revers et doit maintenant être revu. Les arrangements de police dans le contexte des élections exigent une attention particulière, comme cela a déjà été reconnu.

Quatrièmement, la crise semble avoir conduit de nombreux dirigeants politiques timorais à estimer que les institutions publiques ont besoin d'un soutien international plus important que celui prévu auparavant et à souhaiter plus vivement voir l'ONU offrir ses bons offices, avec tact et en respectant pleinement la souveraineté nationale, afin d'encourager la réconciliation politique et communautaire.

C'est avec une immense tristesse que j'ai vu de nouveau, comme cela avait le cas en 1999, des maisons brûler à Dili et des familles apeurées obligées de fuir leur foyer et que j'ai appris que de nombreuses personnes avaient été tuées. Mais la situation actuelle ne veut pas dire que Timor-Leste est un État en déliquescence. Il s'agit plutôt d'un État qui n'a que quatre ans et qui lutte pour être autonome et apprendre à pratiquer la gouvernance démocratique. Le message du Secrétaire général dont j'étais porteur, et qu'il a directement transmis au peuple timorais, est que ce n'est pas le moment de céder au désespoir, mais qu'il faut au contraire agir. Le moment est venu pour les dirigeants d'agir ensemble et pour la communauté internationale de maintenir son attention et de rester engagée au Timor-Leste. Si cette crise débouche sur la réflexion, l'acceptation des responsabilités et les engagements renouvelés qui s'imposent, alors je pense qu'elle s'avérera un formidable rappel à la réalité, qui ramènera le Timor-Leste sur la voie de l'unité et de la prospérité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Martin de son exposé.

Conformément à l'accord auquel sont parvenus les membres du Conseil, je voudrais rappeler à tous les orateurs de bien vouloir limiter leurs déclarations à une

durée maximale de cinq minutes, afin de permettre au Conseil de mener ses travaux avec diligence. Les délégations qui ont de longues déclarations sont priées de bien vouloir en distribuer le texte écrit et d'en prononcer une version abrégée lorsqu'elles prendront la parole dans la salle. Je donne à présent la parole au représentant du Timor-Leste.

M. Guterres (Timor-Leste) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, c'est un grand honneur pour nous de vous voir présider la présente séance. C'est également un grand honneur d'avoir le Secrétaire général présent à cette séance. Nous le remercions des efforts qu'il déploie en faveur du Timor-Leste. C'est aussi un grand honneur de revoir l'Envoyé spécial Ian Martin et le Représentant spécial Tamrat Samuel. Nous les connaissons depuis de nombreuses années et nous savons combien ils sont dévoués à notre pays et combien ils ont contribué à la naissance du Timor-Leste en tant que nation.

J'ai avec moi une déclaration du Ministre des affaires étrangères et de la coopération et Ministre de la défense, M. José Ramos Horta. Je ne vais en lire que certaines parties, mais en raison des circonstances particulières qui prévalent aujourd'hui, j'implorerai toutefois votre patience.

« Madame la Présidente, je vous présente mes sincères excuses, à vous et aux membres du Conseil de sécurité, pour mon absence, mais les circonstances exigent ma présence au Timor-Leste en ce moment.

Au moment où le Conseil est réuni, j'effectue une visite dans les zones rurales du pays, d'est en ouest, continuant à mettre le peuple en contact avec l'État. Je suis également en mesure de l'écouter exprimer ses besoins et de transmettre ces derniers au Président et au Gouvernement. Sur l'invitation du Président du Parlement, je me suis également adressé au Parlement national.

Je remercie la présidence congolaise et les autres membres du Conseil pour le communiqué de presse du 24 mai (communiqué de presse SC/8728), qui a octroyé une légitimité internationale au déploiement d'une force multinationale composée de l'Australie, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande et du Portugal.

Au nom de tous les Timorais, j'exprime mes remerciements les plus vifs à la Force

d'intervention interarmées dont toutes les composantes ont été à même de réagir rapidement et efficacement pour maîtriser très vite la violence. Toutefois, ces forces n'ont pu empêcher ni des pillages et des incendies généralisés, ni le déplacement de dizaines de milliers de Timorais, face à la déliquescence de l'ordre public dans certains quartiers et à la désintégration antérieure de la Police nationale du Timor-Leste (PNTL) à Dili.

Je remercie également vivement le Portugal qui, en dépit d'une distance considérable, n'a pas hésité à déployer sa force de police d'élite, la Garde nationale républicaine (GNR). L'expérience que le peuple timorais a eue de la GNR placée sous l'autorité de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental, a été positive, et tous les secteurs de la société timoraise ont exigé sa présence. Nous souhaitons que, dans le cadre d'une nouvelle mission des Nations Unies, la GNR joue un rôle central dans le maintien de l'ordre. Nous sommes également sensibles au fait que la Malaisie a mis à notre disposition une force de police similaire capable de réagir rapidement.

Notre Ministre de l'emploi et de la réinsertion communautaire, S. E. M. Arsenio Bano, qui préside le Groupe interinstitutions d'assistance humanitaire, qui comprend d'autres ministères et organismes du Gouvernement, l'Équipe de pays des Nations Unies, l'Organisation internationale pour les migrations, des organisations non gouvernementales internationales, des organisations non gouvernementales et les directeurs de groupes de travail de secteurs précis, a fort bien géré la situation humanitaire. En très peu de temps, ils ont pu, aidés par le Ministre Bano, se mobiliser et fournir des services à un grand nombre de personnes déplacées. Je remercie le Bureau de la coordination des affaires humanitaires d'avoir aidé à coordonner ces activités et d'avoir lancé un appel éclair hier à Dili, New York et Genève. Il faut également mentionner tout particulièrement les efforts impressionnants déployés par notre église, qui a fourni des abris et prodigué des soins à des dizaines de milliers de personnes.

Des médecins et des infirmiers timorais et étrangers, notamment cubains et chinois, ont fourni et continuent de fournir une aide digne

d'admiration. Nous leur en sommes reconnaissants.

Nous notons avec une profonde gratitude l'aide bilatérale fournie par nos amis, notamment notre voisin le plus proche, l'Indonésie, qui, alors même qu'elle est victime d'une catastrophe naturelle, a tendu une main secourable au Timor-Leste, lui livrant une assistance humanitaire bien nécessaire.

Les forces internationales présentes sur le terrain continuent de collecter les armes détenues par des particuliers. À la suite de remises volontaires ou de confiscations, près de 1 000 armes de toutes sortes ont été collectées.

À la suite d'une décision du Conseil suprême de défense et de sécurité prise le vendredi 9 juin, nos propres forces de défense, les Forces de défense nationales timoraises (F-FDTL), ont pris part à une opération d'inspection des inventaires d'armes menée de concert avec une équipe d'observation internationale composée de personnel militaire de l'Australie, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande, du Portugal, des États-Unis et du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL). Les rapports préliminaires que j'ai reçus indiquent que cette opération est un succès.

La seconde partie de l'opération concerne la PNTL et se déroulera cette semaine. Des membres de la PNTL ont commencé à remettre leurs armes et ont accepté de plein gré d'être cantonnés à Dili et de donner leurs armes à la Force de défense australienne. D'ici la fin de la semaine, le nouveau Ministre de l'intérieur soumettra à S. E. le Président Xanana Gusmão une liste complète de toutes les armes se trouvant dans l'inventaire officiel de la PNTL. Cette liste sera comparée à celle des armes qu'utilisent les agents de la PNTL ou à celle du dépôt d'armes.

Ce niveau de coopération n'aurait pas été possible sans mon Président. Il jouit d'une force morale et d'une influence considérables dans tous les secteurs de la société timoraise. Il a joué un rôle crucial pour empêcher les forces armées irrégulières – les réservistes – de quitter Baucau pour Dili pendant la dernière semaine de mai et de prendre part aux troubles et à la violence. L'autorité de mon Président a été fondamentale pour le processus de stabilisation.

La gravité de la crise actuelle est extrêmement attristante. Toutefois, je saisis cette occasion pour assurer les membres que la situation est réparable. Le bon travail réalisé par l'ONU et par la communauté internationale, de concert avec les dirigeants et le peuple timorais, a pris racine sous la forme d'institutions publiques qui ont pu continuer à fonctionner, même au pire moment de la crise actuelle.

Les ministères et les organismes connexes ont continué à fonctionner, contrairement à ce que disent certains médias qui nous qualifient d'État en déliquescence. Ces ministères et organismes incluent, entre autres, la présidence; la santé, l'emploi et la réinsertion communautaire; l'administration publique; l'agriculture; l'éducation; la justice, qui collabore avec le Groupe de forces interarmées multinationales dans le domaine de la détention, des enquêtes et des poursuites; les télécommunications, y compris Electricidade de Timor-Leste et Timor Telecom, qui ont continué à faire fonctionner l'électricité, le téléphone et les services d'Internet pendant toute la crise; Radio Television Timor-Leste, le diffuseur national de la télévision et de la radio; les douanes; l'administration portuaire, qui sert également de quartier général militaire; les services de transport aérien; et mes propres Ministères des affaires étrangères et de la défense.

La première série d'offres pour l'exploration pétrolière du Timor-Leste s'est terminée le 22 mai 2006, et le Premier Ministre a annoncé les gagnants en publiant le rapport final de la Commission d'évaluation.

Un grand nombre de magasins et de restaurants sont ouverts – beaucoup sont restés ouverts – et des taxis et « microlets » continuent de fonctionner. Le fait que le secteur privé continue d'être actif en même temps que le secteur public est la preuve des acquis réalisés à ce jour.

Le Gouvernement a maintenu le processus budgétaire pour 2006-2007 sur la bonne voie. Je voudrais communiquer aux membres quelques détails précis qui montrent que le Gouvernement est compétent en la matière et qu'il est à l'écoute des besoins du peuple, en particulier dans le domaine du développement rural. Le Conseil des

ministres se réunira demain pour examiner un budget national révisé pour 2006-2007, lequel devrait dépasser les 315 millions de dollars et correspondre aux niveaux de revenu durables de l'État. Ceci vient s'ajouter aux 140 millions de dollars d'aide au développement fournis par les donateurs. Au total, 110 millions de dollars seront alloués aux infrastructures et au développement, dont 50 millions de dollars aux travaux publics. Enfin, tous les employés du secteur public toucheront un ajustement au coût de la vie pour compenser l'augmentation des prix du carburant et de l'alimentation.

Je voudrais apporter une clarification à l'intention des membres pour ce qui est des zones du Timor-Leste touchées par la crise. Ces zones sont essentiellement limitées à la capitale, Dili; dans les 12 autres districts, tous les services ont continué à fonctionner, notamment les services de la PNTL dont l'infrastructure de base est restée intacte dans les districts. Rien, bien entendu, ne garantit que la violence ne va pas éclater dans les régions pendant que le pays se trouve dans une situation politique précaire.

La zone frontalière que le Timor-Leste partage avec l'Indonésie est restée calme. Je me suis rendu à la frontière à trois reprises le mois dernier, la dernière visite ayant duré trois jours. J'étais accompagné par S. E. M. Ahmed Sofwan, l'Ambassadeur d'Indonésie au Timor-Leste. Je remercie les autorités indonésiennes de nous avoir aidés à maintenir la sécurité et la stabilité dans notre frontière commune.

J'en suis revenu inspiré par le professionnalisme de l'Unité des gardes frontière de la PNTL et des forces militaires opérant du côté indonésien. J'ai été toutefois préoccupé par les mauvaises conditions de vie de notre police, ce qui est un exemple incompréhensible de négligence de la part de notre propre gouvernement.

Je tiens à informer les membres de nos initiatives en matière de dialogue politique, car une paix politique est aussi nécessaire à la santé de la démocratie qu'une sécurité physique. J'ai été, à plus d'une reprise, en contact avec chaque personne et groupe clefs mêlés à ce conflit. Mon Président a commencé à rencontrer chaque personne et chaque groupe directement impliqués

dans ce conflit. C'est là une première mesure visant à établir un dialogue politique participatif dont tout le monde a convenu. Le dialogue ouvert à tous commencera dans le courant des deux prochaines semaines, les dispositions devant être prises avant la fin de la semaine. Il sera coprésidé par mon Président et par nos deux Évêques, l'Évêque de Dili et l'Évêque de Baucau.

Le Président Xanana a permis d'obtenir de toutes les personnes marquantes et de tous les groupes principaux qu'ils conviennent qu'un dialogue sans exclusive est la démarche nécessaire pour régler les problèmes politiques et, en outre, que tous les problèmes politiques doivent être réglés dans notre cadre constitutionnel. Le fait d'avoir reconnu cela montre bien l'engagement en faveur de la culture démocratique qui a commencé à prendre racine au Timor-Leste.

Parallèlement à ce dialogue sans exclusive, il y aura la commission spéciale d'enquête demandée par le Timor-Leste, comme indiqué dans ma lettre au Secrétaire général datée du 8 juin 2006. Le Président, le Premier Ministre, le Gouvernement, les F-FDTL, la PNTL, les dirigeants religieux et la société civile se sont tous félicités de la création d'une commission d'enquête impartiale et indépendante, qui permettra d'obtenir un accord et de rétablir l'état de droit. Nous espérons vivement que la commission spéciale d'enquête entrera immédiatement en fonctions. Dans l'entre-temps, la partie australienne, par l'intermédiaire de son service de police fédérale, en collaboration avec le bureau du Procureur général, entreprend les travaux préliminaires pour protéger les lieux du crime et préserver les éléments de preuve.

Les membres sont sans ignorer que je détiens également le portefeuille sensible de la défense. En acceptant cette responsabilité – et je dois dire qu'en tant que lauréat du Prix Nobel de la paix, je suis un Ministre de la défense absolument récalcitrant – j'avais le désir de relever le niveau des F-FDTL et d'aider à panser les blessures entre les F-FDTL et la PNTL et entre ces deux forces et la communauté.

Si la paix a pu être rétablie de manière générale, la sécurité et l'ordre public restent précaires. Il est généralement reconnu que nos

institutions publiques et notre culture démocratique sont fragiles. Nous sommes toutefois d'avis qu'il faut fournir sans plus attendre un appui international soutenu, par l'intermédiaire d'une force de police des Nations Unies placée sous le commandement de l'ONU et sous les auspices de laquelle la PNTL travaillerait – comme cela est indiqué dans la lettre adressée au Secrétaire général et datée du 11 juin 2006, signée par le Président, le Président du Parlement et le Premier Ministre.

Avant de parler des besoins d'une nouvelle mission des Nations Unies, je tiens à rappeler que les Timorais sont très reconnaissants aux pays qui ont fourni des contingents, mais aussi qu'il est important, alors que la situation d'urgence touche à sa fin, de porter notre attention sur le problème de la transition vers une force de maintien de la paix placée sous l'égide des Nations Unies, comme ce fut le cas avec la Force internationale au Timor oriental en 1999.

Nous pensons qu'il est essentiel d'avoir une présence internationale sous la bannière des Nations Unies afin de réduire les tensions politiques et diplomatiques. Nous considérons donc que la force actuellement présente au Timor-Leste devrait être remplacée, en temps voulu, par une force de maintien de la paix mandatée par l'ONU.

Nous estimons également que la force actuelle et celle qui lui succédera – comme les autres éléments d'une nouvelle mission des Nations Unies – devraient compter un plus grand nombre de pays de la région, notamment – nous l'espérons – nos amis des Fidji, de Singapour, de la Thaïlande, des Philippines, de la République de Corée et d'autres pays qui sont prêts à apporter leur contribution à une telle force. Nous étions très fiers qu'un pays membre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), la Malaisie, soit venu vers nous alors que nous étions dans le besoin et ait pu intervenir avec célérité et professionnalisme. Nous sommes très reconnaissants à la Malaisie et aux autres pays de l'ASEAN qui ont indiqué leur disposition à intervenir.

Je voudrais émettre une réserve concernant la création d'une nouvelle mission des Nations Unies : la réalité est que nous n'avons pas été en

mesure de procéder à une évaluation globale des besoins pour une telle mission. Nous avons l'intention d'entamer des discussions en profondeur avec l'ONU sur cette question dans l'immédiat. Je peux néanmoins faire quelques remarques préliminaires au sujet de notre demande pour une force de police internationale et une commission spéciale d'enquête.

Tout d'abord, les délais doivent être suffisamment longs pour permettre à nos institutions publiques de sortir de l'étape fragile dans laquelle elles se trouvent, compte tenu du fait que nous sommes un tout jeune État. Comme les membres le savent, c'est une tâche herculéenne de construire une nation à partir de rien, et si nous avons réussi à le faire, il n'en reste pas moins que notre nation est une toute jeune nation. Ensemble, nous avons réalisé un travail remarquable en édifiant notre nation, dans un premier temps sous la direction de feu Sergio Vieira de Mello.

La mission des Nations Unies sera principalement chargée de maintenir un environnement sûr, notamment par le biais d'une présence militaire multinationale et celle d'une force de police des Nations Unies, des élections présidentielle et parlementaires organisées, administrées et menées par l'ONU et en occupant des fonctions consultatives essentielles au sein de l'administration civile, certaines au sein de l'administration gouvernementale, ainsi que des fonctions de renforcement des capacités, pour que nos institutions publiques puissent être renforcées, tout comme notre société civile.

Je voudrais officiellement adresser mes sincères remerciements au Représentant spécial du Secrétaire général, Sukehiro Hasegawa, pour l'excellent travail qu'il a réalisé au cours de la crise actuelle. M. Hasegawa a également servi le peuple timorais d'une manière exemplaire et désintéressée et occupe une place toute particulière dans notre cœur, de même que nos amis du Japon, pays d'origine de M. Hasegawa, qui ont apporté une importante contribution à notre pays.

Je voudrais également faire part de nos sincères remerciements à la police des Nations Unies pour les efforts remarquables qu'elle a déployés en s'efforçant, le 25 mai, de servir de

médiateur pour trouver un règlement pacifique à une situation très critique. Nous comprenons bien leur situation; mais ils ont agi de façon professionnelle et désintéressée et dans les meilleures traditions de la fonction publique de l'ONU. Nous les saluons.

La décision est désormais entre vos mains, Madame la Présidente et les membres du Conseil. Nous avons besoin de votre engagement soutenu. Nous, le peuple timorais, sollicitons votre attention. »

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Australie.

M. Hill (Australie) (*parle en anglais*) : Nous apprécions à sa juste valeur la possibilité qui nous est donnée de participer à ce débat sur le Timor-Leste. L'Australie remercie le Conseil de sécurité de l'attention qu'il a rapidement accordée à cette question en se félicitant, par sa déclaration présidentielle du 25 mai, de la présence de la force de stabilisation internationale. L'envoi rapide de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Ian Martin, a également été un fait positif, et nous avons été ravis de pouvoir entendre l'exposé qu'il a fait aujourd'hui.

Depuis 1999, l'ONU n'a, bien sûr, cessé d'être intégralement impliquée, tout d'abord pour ramener la sécurité au Timor-Leste, ensuite pour lancer le processus d'édification de la nation. Il y a eu des succès remarquables, mais la récente crise a prouvé combien ces succès sont fragiles et combien l'aide de la communauté internationale – y compris, et surtout, celle de l'ONU – est une fois de plus nécessaire pour consolider ces succès.

Comme le Conseil de sécurité le sait, l'Australie a une fois de plus fortement participé à l'intervention internationale pour fournir une aide d'urgence. Avec la Malaisie, la Nouvelle-Zélande et le Portugal, nous avons, à la demande du Timor-Leste, déployé du personnel militaire et de police pour rétablir la stabilité. Nous avons déployé quelque 2 500 militaires, dont 1 900 se trouvent actuellement sur le terrain. Nous avons déployé 150 effectifs de police, et nous sommes en train de porter ce chiffre à 200. Nous pensons que cette présence sera nécessaire pour quelque temps encore. Le déploiement international répond à présent aux besoins immédiats du Timor-Leste en matière de sécurité. La présence du déploiement a stabilisé la situation dans la mesure où la violence n'est plus continue mais sporadique. Les incendies criminels ont

été fortement réduits. Près de 100 personnes ont été arrêtées et sont en train d'être jugées par le biais du système judiciaire, qui fonctionne à nouveau.

Quatre pays contribuent au déploiement international, mais cette participation pourrait s'élargir sur une base volontaire et à la demande du Gouvernement timorais. Nous ne voyons pas en quoi il est nécessaire de placer la force de stabilisation directement sous le mandat de l'ONU. Nous voulons que l'ONU ait la liberté de se concentrer sur les besoins à plus long terme du Timor-Leste et d'y consacrer des ressources grâce à une nouvelle mission mandatée par le Conseil de sécurité.

La communauté internationale doit tirer profit de l'élan donné par la force de stabilisation. L'Australie appuiera une nouvelle prorogation de 28 jours du mandat du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste, mais elle encourage le Conseil, avec l'appui du Secrétariat, à agir rapidement pour concevoir et mettre en place une nouvelle mission. Nous pensons que cette nouvelle mission devrait être créée en vertu du Chapitre VII de la Charte. Il sera impératif, au moment de préparer cette mission, de reconnaître que les problèmes, aujourd'hui, sont fondamentalement différents de ceux que rencontrait le peuple timorais en 1999. Désormais les questions ont trait à la gouvernance interne et à l'absence d'ordre public, et c'est pour réagir à ces problèmes que le Gouvernement timorais a demandé l'aide de forces militaires extérieures.

La nouvelle mission des Nations Unies devrait, selon nous, compléter la force internationale de stabilisation et s'attaquer aux principaux problèmes à long terme auquel le Timor-Leste est confronté. À notre avis, le premier domaine d'attention pour cette nouvelle mission devrait être l'instauration d'un environnement propice à la réconciliation politique et communautaire. Il sera crucial pour la stabilité à long terme du Timor-Leste que l'ONU encourage les efforts que les dirigeants timorais doivent déployer d'urgence pour instaurer le dialogue politique et la réconciliation. Il est, bien entendu, également crucial que ces dirigeants s'engagent et assument les responsabilités qui sont les leurs sur la voie de la bonne gouvernance et de la consolidation de la démocratie dans le cadre de la Constitution du Timor-Leste. Ils doivent mener leur pays au-delà du seuil où l'assistance internationale est nécessaire chaque fois que des problèmes surviennent.

L'ONU doit également s'efforcer d'aider à rétablir la confiance du peuple timorais. À court terme, cela implique de répondre aux besoins des personnes déplacées. La communauté internationale, avec l'ONU, doit également mener une enquête exhaustive et indépendante sur les récents événements violents. De plus, l'ONU doit aider le Timor-Leste à préparer et à tenir des élections libres, justes et éclairées.

Le deuxième domaine clef sur lequel l'ONU devra concentrer son attention et ses efforts est, selon nous, le renforcement du système judiciaire timorais. En ce qui concerne les opérations de police, il va falloir planifier de manière minutieuse la gestion du passage d'une police opérant dans le cadre de la force de stabilisation à une présence policière de l'ONU. Il faudra tenir des consultations étroites avec les dirigeants timorais sur l'interaction entre la future présence policière de l'ONU et les forces de police timoraises. L'Australie estime qu'il serait justifié de nommer un ressortissant étranger au poste de Chef de la police. À plus long terme, il faudra aussi examiner la question de la réforme structurelle des forces de sécurité du Timor-Leste. Des tribunaux puissants et une administration pénitentiaire forte sont des éléments indispensables au bon fonctionnement du système judiciaire. L'ONU a un rôle à jouer dans la réalisation de ces deux objectifs. Il est souhaitable que l'ONU supervise également le système pénitentiaire, au moins à court terme, afin de garantir la continuité de son fonctionnement, quelle que soit l'évolution politique.

Le troisième domaine sur lequel l'ONU doit centrer son attention est le renforcement des mécanismes gouvernementaux timorais afin que les services de base continuent d'être assurés à court terme et qu'à plus long terme, le renforcement des capacités soit soutenu.

Enfin, nous voudrions proposer qu'une attention particulière soit consacrée à la manière d'aider le Gouvernement timorais à identifier les possibilités de croissance économique et de générer ainsi des emplois afin de régler la question du chômage chronique, facteur de déstabilisation. L'ONU et ses institutions, ainsi que les partenaires bilatéraux, peuvent tous jouer un rôle dans le règlement de ce problème.

L'Australie, en tant qu'amie fidèle et de longue date du Timor-Leste, est disposée à contribuer à une telle mission tout en continuant à jouer un rôle dans la stabilisation de la situation en matière de sécurité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Portugal.

M. Salgueiro (Portugal) (*parle en anglais*) : Je me félicite de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole devant le Conseil de sécurité. Je voudrais commencer en remerciant M. Ian Martin pour son exposé complet sur la situation au Timor-Leste. M. Martin est un vieil ami du Timor-Leste, et il est très agréable de le revoir. Je saisis également cette occasion pour saluer M. Sukehiro Hasegawa, le Représentant spécial du Secrétaire général, et son équipe du travail qu'ils ont accompli et des sacrifices qu'ils ont consentis durant cette période difficile. Je puis les assurer que nous sommes déterminés à continuer de coopérer étroitement avec l'ONU sur le terrain et de soutenir le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL) ainsi que les institutions du système présentes dans le pays.

Le Portugal souscrit à la déclaration que le représentant de l'Autriche fera dans quelques minutes au nom de l'Union européenne. En ma capacité nationale, je voudrais faire les remarques suivantes.

Lorsque j'ai pris la parole devant le Conseil de sécurité lors de sa séance publique du 5 mai dernier (voir S/PV.5432), j'ai souligné que le Timor-Leste a représenté importante responsabilité et un très lourd investissement pour la communauté internationale et l'ONU. J'ai également ajouté que nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour consolider cet investissement et renforcer la démocratie fragile au Timor-Leste. À la lumière des faits récents, et comme l'a déclaré le Secrétaire général, nous devons minutieusement tirer les enseignements des troubles actuels afin de déterminer si nous avons retiré les troupes de maintien de la paix des Nations Unies trop tôt. À l'instar de M. Ian Martin, nous pensons, nous aussi, que les Timorais ont besoin d'être rassurés sur le fait que l'ONU restera bien à leurs côtés aujourd'hui comme demain.

Une force de gendarmerie portugaise de 127 personnes est arrivée à Dili le samedi 3 juin. Conformément au mémorandum d'accord signé entre les Gouvernements portugais et timorais le 25 mai 2006, cette force de police paramilitaire doit opérer à Dili et dans ses environs, sous l'autorité du Président Xanana Gusmão et du Premier Ministre Mari Alkatiri, mais sous commandement opérationnel portugais. À l'avenir, elle devra également fournir aide et formation à l'Unité d'intervention rapide de la police timoraise.

Dans le souci de renforcer la coopération et la coordination entre les forces sur le terrain, un arrangement intérimaire a été convenu concernant les opérations menées par la force de gendarmerie portugaise et son interaction avec les autres forces internationales.

Les forces internationales ont été déployées pour venir en aide à un pays souverain, sur la base d'arrangements bilatéraux et avec le soutien du Conseil de sécurité. Toutefois, l'agitation qui règne actuellement montre qu'il faut une nouvelle implication à long terme des Nations Unies au Timor-Leste. Lorsque nous définirons le prochain mandat de la présence des Nations Unies au Timor-Leste, nous devons avant tout écouter le point de vue des Timorais, comme nous venons de le faire. Nous devons respecter le fait que les Timorais sont maîtres du processus, puisque le Timor-Leste d'aujourd'hui n'est pas celui de 1999. Depuis le 20 mai 2002, le Timor-Leste est un pays indépendant et souverain. Comme le Secrétaire général l'a dit dans ses derniers rapports, le Timor-Leste a accompli des progrès considérables dans de nombreux domaines de la gouvernance et de la mise en place des institutions, et ce avec l'aide du BUNUTIL et des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Le Timor-Leste a besoin de notre aide. Le Timor-Leste n'est pas un État en déliquescence. Nous avons à faire à une profonde crise politique qui a de très graves répercussions sur la sécurité et la situation humanitaire. Cette crise est loin d'être terminée. En outre, des milliers d'armes ont disparu et risquent d'être utilisées pour de nouvelles actions violentes de déstabilisation dans tout le pays.

La réconciliation sera un processus long et difficile, mais c'est le premier pas indispensable que doit faire la société timoraise. Des solutions politiques pourront alors être recherchées, et, espérons-le, trouvées, par les Timorais eux-mêmes. Les Timorais doivent en effet rester maîtres de leur choix en matière de gouvernance de leur pays. L'appui du Portugal au Timor-Leste continuera d'être guidé par ce principe fondamental. Il est clair qu'il faut continuer à assurer une aide et un appui multilatéraux et bilatéraux. Mais, comme c'est toujours le cas pour un État souverain et indépendant, c'est en fin de compte aux Timorais qu'il incombera de prendre, conformément à leur système constitutionnel et démocratique, des décisions sur les questions telles que la justice, la nature et le rôle des

forces armées et de la police, la gestion économique, l'administration, etc.

Le Timor-Leste est un enfant de l'ONU. Il a donc besoin de l'universalité et de l'impartialité de l'Organisation qui doit, encore une fois, assumer un rôle de direction. À notre avis, cette nouvelle mission doit pouvoir faciliter un dialogue et une réconciliation politiques, rétablir et maintenir la sécurité et veiller à ce que les élections de 2007 soient pacifiques, libres et régulières. C'est ce que les Timorais attendent de nous, et ce devrait donc être notre mission la plus rapidement possible. À cet égard, je peux vous assurer, Madame la Présidente, et assurer les membres du Conseil, que le Portugal est prêt à apporter son concours en mettant des forces sous le commandement et le contrôle de l'ONU.

La justice est un élément clef d'une réconciliation politique durable. Il faut établir toute la vérité sur les violences récentes, en particulier les incidents survenus le 28 avril et le 25 mai. Nous nous félicitons de la demande d'une commission d'enquête spéciale faite dans une lettre que le Ministre des affaires étrangères Ramos-Horta a adressée au Secrétaire général le 9 juin 2006. Nous nous félicitons en particulier du fait que tous les acteurs pertinents estiment cette mesure nécessaire pour parvenir à un règlement et faire prévaloir l'état de droit.

Nous sommes également préoccupés par les attaques récentes et les pillages qui ont visé le Ministère de la justice, le Bureau du Procureur général et les dossiers du Groupe des crimes graves, en particulier les dossiers concernant les crimes commis en 1999. Il est rassurant de savoir que l'ONU a des doubles de ces documents. Ces tristes événements indiquent à quel point il est nécessaire de veiller à ce que tous les responsables des crimes graves perpétrés au Timor-Leste répondent de leurs actes, afin que le désir légitime de justice de toutes les personnes touchées par la violence soit respecté. Nous continuons donc d'attendre avec intérêt le rapport du Secrétaire général énonçant une approche avisée et réalisable de la question de l'obligation redditionnelle au Timor-Leste.

Le Portugal rappelle la responsabilité de la communauté internationale et du Conseil de sécurité vis-à-vis du Timor-Leste. Le Portugal restera attaché à la consolidation de la paix, à la démocratie et à l'indépendance politique intégrale du Timor-Leste.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à la représentante de la Nouvelle-Zélande.

M^{me} Banks (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je souhaite d'abord remercier le Secrétaire général et le Conseil de sécurité des mesures qu'ils ont prises à ce jour en réponse à la situation au Timor-Leste. Je tiens également à remercier l'Envoyé spécial Ian Martin de son exposé. Nous nous félicitons également de la mise à jour que nous a présentée le Ministre Ramos-Horta ce matin par l'entremise de l'Ambassadeur. Nous entendons bien son message que la situation est réparable.

La situation s'est améliorée depuis l'arrivée des forces de nos quatre pays, mais elle reste précaire. À l'heure actuelle, la Nouvelle-Zélande a déployé 176 soldats au Timor-Leste, aidés par une équipe de planification militaire en Australie et des moyens logistiques et de transport aérien. Nous sommes sensibles à l'appui exprimé au déploiement de nos forces, en réponse à la demande formulée par le Timor-Leste. La Nouvelle-Zélande est pleinement déterminée à œuvrer en collaboration étroite avec les forces de l'Australie, de la Malaisie et du Portugal, et en étroite coordination avec le Gouvernement du Timor-Leste et le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL). Cette coordination et cette collaboration de toutes les parties sont fondamentales.

Notre objectif immédiat a été de rétablir l'ordre public. Nous avons également participé aux efforts de secours humanitaires. Le Gouvernement néo-zélandais continue d'examiner la forme et la durée que prendra le déploiement de ses forces. Mais nous nous attendons à ce que nos forces restent au Timor-Leste le temps nécessaire. Mon gouvernement examine actuellement d'autres formes d'aide au Timor-Leste, y compris la contribution éventuelle d'une force de police.

Comme la situation a désormais radicalement changé, nous avons besoin de temps pour que le Gouvernement du Timor-Leste et la communauté internationale puissent évaluer les diverses possibilités d'aller de l'avant. L'apport de l'Envoyé spécial Ian Martin et la mission d'évaluation des besoins seront des éléments essentiels auxquels viendront s'ajouter les vues des pays fournisseurs et des partenaires régionaux. La Nouvelle-Zélande est prête à aider l'équipe dans sa tâche et à y participer.

Nous notons que toute future mission des Nations Unies et tous les partenaires multilatéraux et bilatéraux

doivent œuvrer avec le Timor-Leste pour renforcer véritablement les capacités institutionnelles. La Nouvelle-Zélande est favorable à la prorogation du mandat du BUNUTIL pour une nouvelle période, afin que la mission d'évaluation des besoins dispose de suffisamment de temps et fasse rapidement un rapport.

Le Gouvernement du Timor-Leste a un rôle décisif à jouer dans ce processus, surtout qu'une véritable stabilisation ne sera possible qu'une fois résolus les problèmes politiques sous-jacents. La Nouvelle-Zélande est bien consciente des grands défis à relever, dont certains sont le résultat du processus complexe d'édification de la nation et de toutes les vulnérabilités qui l'accompagnent. Nous exhortons et encourageons les dirigeants timorais à faire face à ces difficultés de manière constructive, dans le respect de la Constitution et de façon à promouvoir la confiance et le respect. Nous attendons avec impatience le rétablissement de la sécurité et de la stabilité au Timor-Leste afin que la confiance dans l'avenir revienne aussi rapidement que possible.

Il faut envisager avec soin les prochaines mesures à prendre, non seulement en matière de sécurité et de maintien de l'ordre, mais aussi en ce qui concerne toutes les composantes relatives à la stabilisation et au redressement. Comme nous le savons tous, les investissements consentis par le peuple timorais, par les partenaires bilatéraux et par la communauté internationale ont été considérables. Il importe que le système des Nations Unies et la communauté internationale indiquent qu'ils sont résolus à appuyer et à aider le Timor-Leste à long terme. La Nouvelle-Zélande reste un partenaire bilatéral engagé, et nous continuerons à apporter notre assistance.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au représentant de la Malaisie.

M. Mohd. Radzi (Malaisie) (*parle en anglais*) : Il n'y a pas longtemps que le Timor-Leste, aidé par l'ONU, a accédé à l'indépendance. Grâce à la participation active et continue de l'ONU et à la détermination de ses dirigeants, cette jeune nation était citée comme l'exemple d'une réussite des efforts de consolidation de la paix et d'édification de la nation de l'ONU. Toutefois, l'explosion récente de la violence et des troubles civils a menacé de réduire à néant les efforts laborieux et les sacrifices consentis pour apporter le progrès et le développement au peuple de cette nation souveraine. Nous croyons fermement que, par l'entremise du Conseil de sécurité, la communauté

internationale se doit de veiller à ce que la paix et la sécurité continuent de prévaloir au Timor-Leste. Ce n'est qu'à ce moment-là que cette jeune nation pourra poursuivre la mise en œuvre de ses programmes de développement national et réaliser ses objectifs de développement.

C'est également mue par le même sentiment d'obligation que la Malaisie, dont les capacités sont limitées, a répondu positivement et rapidement à la demande formulée par le Gouvernement du Timor-Leste pour qu'on l'aide de toute urgence à rétablir l'ordre dans le pays. À l'heure actuelle, des forces de police complémentaires de la Malaisie et 333 soldats sont en cours de déploiement. Ils travaillent en étroite collaboration avec les forces de défense et de sécurité de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Portugal.

Il est très encourageant d'entendre M. Ian Martin et le Représentant permanent du Timor-Leste nous dire que la situation s'est améliorée et que certains signes indiquent un retour à la normalité. Mais n'oublions pas que ces troubles et ces désordres civils inattendus ont en fait sonné l'alarme et montré que le Timor-Leste en est encore à une phase fragile d'édification de la nation et que l'ONU doit être prête à lui venir en aide si nécessaire.

La Malaisie salue la décision prise par le Secrétaire général de dépêcher M. Martin en tant qu'Envoyé spécial au Timor-Leste afin qu'il évalue la situation actuelle et facilite le dialogue politique. Nous demandons au Conseil de sécurité de continuer, en étroite collaboration avec le Timor-Leste, à procéder à une évaluation approfondie des problèmes sous-jacents auxquels ce pays est confronté, notamment les facteurs sociaux et économiques, afin de trouver des solutions à long terme. Ne perdons pas de vue les facteurs tels que la pauvreté, le chômage et l'absence de développement économique ou sa lenteur, entre autres. En fait, nous pensons que le Conseil, en étroite collaboration avec le Timor-Leste, devrait examiner tous les éléments susceptibles de faire obstacle à la paix et au développement et s'y attaquer au moyen d'une présence élargie des Nations Unies et d'une participation dans les secteurs où l'assistance des Nations Unies est nécessaire, notamment le secteur de la sécurité.

Étant donné la fragilité de la situation au Timor-Leste et la nécessité de rétablir la confiance de la population, surtout en cette période qui précède les élections présidentielle et parlementaires, nous sommes

fermement persuadés qu'il sera nécessaire que le Conseil de sécurité envisage, le cas échéant, la mise en place d'une force de maintien de la paix à part entière. Le déploiement d'une opération de maintien de la paix, outre la nécessité immédiate d'une force de police placée sous l'égide des Nations Unies et chargée de maintenir l'ordre public, serait essentiel tant que l'ONU n'est pas certaine que des forces de police et de défense nationales cohérentes n'ont pas été pleinement rétablies.

Au sujet de la proposition de proroger le mandat du BUNUTIL pour laisser le temps de procéder à une évaluation soignée et complète de la situation au Timor-Leste, ma délégation convient qu'il serait nécessaire, pour toute proposition de prorogation, de procéder à une évaluation sérieuse. À cet égard, nous convenons avec le Timor-Leste qu'une forte mission civile, militaire et de police des Nations Unies est indispensable pour aider le peuple du Timor-Leste à consolider sa paix et sa liberté durement acquises. Nous sommes prêts à fournir des contingents de police supplémentaires lorsque l'ONU prendra une décision en ce sens.

Ma délégation est également préoccupée par le fait que plus de 133 000 personnes déplacées vivent à divers endroits de Dili et dans d'autres régions du pays. Il faut absolument accorder la priorité à la protection, à l'approvisionnement en vivres et en eau, à l'assainissement, aux soins de santé et aux abris à fournir à ces personnes déplacées avant de les encourager à regagner leurs foyers. Nous voudrions nous féliciter des contributions apportées jusqu'à présent, et nous demandons au système des Nations Unies de continuer à répondre aux besoins de ces personnes.

Enfin, nous voudrions également demander à toutes les parties au Timor-Leste de maintenir leur dialogue et leur participation politiques avec toutes les parties prenantes, afin d'aplanir leurs divergences par la voie pacifique et d'œuvrer en faveur de l'unité et de la réconciliation nationales.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole aux membres du Conseil.

M. Al-Nasser (Qatar) (*parle en arabe*) : D'emblée, je voudrais souhaiter la bienvenue à M. Ian Martin, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste, et le remercier de l'exposé qu'il a fait ce matin.

Nous saluons également les efforts déployés par le Secrétaire général en vue de trouver une solution pacifique à la situation au Timor-Leste afin de garantir la durabilité de la paix, de la sécurité et de la réconciliation nationale dans ce pays.

Le cours des événements au Timor-Leste s'est accéléré ces dernières semaines et la situation s'est détériorée. Il est à craindre que s'ensuivre une nouvelle crise humanitaire dans une situation qui est déjà exacerbée par la pauvreté. Les informations nous parvenant des camps où les populations se sont réfugiées pour fuir la violence indiquent que les conditions précaires qui y règnent actuellement pourraient aviver les tensions. Nous devons agir rapidement pour répondre aux besoins humanitaires et pour garantir le rétablissement de la sécurité et de la stabilité au Timor-Leste.

À cet égard, ma délégation se félicite de l'intervention de quatre États amis présents parmi nous, qui ont envoyé des forces au Timor-Leste afin de rétablir la paix, la sécurité et la stabilité. Malgré les énormes efforts consentis par ces forces, les actes de violence et de vandalisme n'ont pas cessé à Dili. Le retour à la stabilité exige le renforcement et la conjugaison des efforts de la communauté internationale en vue de mettre un terme à la violence, de relancer le processus de réconciliation nationale et de surmonter toutes les divergences.

Au cours des dernières années, l'ONU a joué un rôle important dans le jeune pays qu'est le Timor-Leste. L'ONU a investi beaucoup d'énergie en vue d'obtenir la stabilité et en vue de soutenir ce jeune État. Étant donné ce que l'ONU y a accompli et la nécessité de sauvegarder cet acquis, il sera nécessaire que la communauté internationale, par une action conjointe – et surtout le Conseil de sécurité – apporte son soutien entier à une présence élargie des Nations Unies sur le terrain en termes militaires, et accorde la plus grande attention à la proposition qui sera faite par le Secrétaire général quant à l'intervention des Nations Unies au Timor-Leste. Ceci nous permettra de créer les conditions propices à la tenue des prochaines élections.

M. Manongi (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Notre déclaration sera bientôt distribuée. Je n'aborderai donc que cinq points.

Je voudrais tout d'abord exprimer mon profond regret face à la tournure négative des événements au Timor-Leste.

Deuxièmement, je voudrais féliciter le Secrétaire général des mesures qu'il a rapidement prises non seulement en consultant les dirigeants dans la région et en maintenant des contacts avec les pays qui se sont engagés à envoyer des forces pour aider à rétablir la stabilité, mais également en décidant de dépêcher son Envoyé spécial. Le message de l'Envoyé, selon lequel l'heure n'est pas au désespoir mais à l'action conjointe du peuple et des dirigeants timorais, ainsi que de la communauté internationale, mérite notre appui collectif.

Troisièmement, nous saluons l'Australie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande et le Portugal, qui ont envoyé des forces pour aider à rétablir l'ordre et la stabilité, ainsi que ceux qui sont intervenus et continuent d'intervenir pour faire face aux défis humanitaires existants.

Quatrièmement, nous lançons un appel aux dirigeants timorais pour qu'ils entreprennent d'urgence de s'attaquer aux causes profondes du conflit et entendent notamment le message du Secrétaire général, selon lequel toute mesure correctrice doit être prise dans le cadre de la Constitution. Nous saluons la création d'une commission d'enquête indépendante.

Enfin, cette rechute au Timor-Leste est tragique. Avec le recul, on peut à présent dire que les soldats du maintien de la paix ont été retirés trop tôt du Timor-Leste. Nous pouvons toutefois y remédier en soutenant le Timor-Leste alors qu'il panse ses plaies et en l'aidant à résoudre les problèmes sociaux et économiques auxquels il est confronté. Le Timor-Leste a besoin d'une présence des Nations Unies renforcée et élargie. Le Conseil peut rendre cette présence possible. La République-Unie de Tanzanie appuiera cette action.

M. Mayoral (Argentine) (*parle en espagnol*) : D'emblée, je voudrais remercier M. Ian Martin de son exposé sur la situation actuelle au Timor-Leste. Nous pensons que la nomination de M. Ian Martin pour mener cette mission si délicate était parfaitement appropriée, étant donné sa connaissance approfondie de la situation au Timor-Leste et ses excellentes relations avec la plupart des dirigeants timorais.

Nous remercions également le Représentant permanent du Timor-Leste de la déclaration qu'il a prononcée au nom du Ministre des affaires étrangères, M. Ramos-Horta. Par l'intermédiaire de l'Ambassadeur Guterres, je voudrais une fois de plus assurer les autorités de Dili que l'Argentine continuera, comme elle l'a fait jusqu'à présent, d'appuyer le Timor-Leste

dans ces moments difficiles et qu'elle tiendra dûment compte des préférences des Timorais au moment de prendre une décision sur la présence future des Nations Unies dans ce pays.

Il convient de rappeler que depuis quatre ans, le Timor-Leste est un pays souverain. Nous lançons un appel au peuple et aux dirigeants timorais pour qu'ils aplanissent de manière pacifique les divergences qui existent, dans le cadre des processus démocratiques, en garantissant le plein respect des droits de l'homme.

Nous pensons qu'il faut consentir des efforts supplémentaires en faveur de la réconciliation nationale. Dans ce contexte, il sera important de tenir compte des résultats des enquêtes en cours sur les causes profondes et les circonstances des violences récentes. En outre, nous pensons que les responsables de ces violences ne doivent pas rester impunis.

Mon pays garde vivement en mémoire les événements terribles qui se sont produits en 1999, et il estime qu'il faut mettre tout en œuvre pour que les violences actuelles soient maîtrisées. C'est pourquoi l'Argentine salue et remercie l'Australie, le Portugal, la Nouvelle-Zélande et la Malaisie des efforts qu'ils ont réalisés grâce au déploiement rapide de leurs forces militaires et de police. Nous nous félicitons des déclarations prononcées par ces délégations lors de la présente séance.

Nous pensons que la violence ne provient pas seulement des personnes qui ont été exclues des forces armées. D'autres bandes ou groupes illégaux ont profité de la situation pour semer la confusion et le chaos. Comme cela a été prouvé, la prolifération des armes légères dans le pays est pour nous une source supplémentaire de préoccupation.

Les graves incidents survenus au Timor-Leste nous obligent à revoir les prévisions trop optimistes que nous avons faites ces derniers mois. En particulier, il nous semble que l'évaluation du Secrétariat sur les besoins du Timor-Leste en matière d'assistance de la part des Nations Unies à l'avenir devrait être révisée de manière à faire en sorte que les progrès accomplis depuis l'accession de ce pays à l'indépendance soient renforcés et ne soient pas remis en cause.

Il nous semble chaque fois plus évident que la présence continue d'effectifs militaires internationaux et, surtout, de personnels de police internationaux sera fondamentale au cours des prochains mois, en particulier en vue des élections de 2007.

En ce qui concerne le format et la composition de cette présence, nous espérons recevoir le plus rapidement possible les recommandations du Secrétaire général. Dans tous les cas, nous estimons qu'il ne faut pas écarter *a priori* la possibilité d'inclure à nouveau des composantes militaires et de police dans le mandat de la mission qui remplacera le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL).

Sur la base des recommandations que fera le Secrétaire général et compte tenu des préférences exprimées par le Gouvernement timorais, ma délégation prendra une part active aux négociations qui auront lieu ces prochaines semaines pour définir la nouvelle présence des Nations Unies dans ce pays. Dans l'intervalle, nous pensons que le mandat du BUNUTIL doit être prorogé de manière technique pour permettre au Secrétariat de finaliser les détails de la nouvelle opération.

De même, la présence de troupes étrangères sous le format bilatéral actuel nous semble nécessaire pour garantir les conditions de sécurité dans le pays, jusqu'au moment où les nouvelles dispositions multilatérales pourront être mises en œuvre.

M^{me} Tincopa (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous voudrions tout d'abord souhaiter la bienvenue à M. Ian Martin, l'Envoyé spécial du Secrétaire général, et le remercier pour le rapport qu'il nous a présenté. Nous voudrions également remercier l'Ambassadeur Guterres de l'exposé qu'il nous a fait au nom du Ministre Ramos-Horta.

Le Pérou déplore les incidents violents qui se sont produits ces dernières semaines au Timor-Leste, qui ont trait à la situation politique et en matière de sécurité, et qui ont montré que ce pays est encore confronté à de graves problèmes. Nous voudrions exprimer notre reconnaissance à tous les acteurs, timorais et internationaux, qui s'efforcent de parvenir au dialogue et à la réconciliation en vue de rétablir la paix et la sécurité.

Nous apprécions à sa juste valeur le soutien apporté par les quatre pays qui ont fourni des forces de défense et de sécurité, conformément aux accords bilatéraux qui ont été passés, et nous prenons tout particulièrement note des déclarations qu'ils ont faites aujourd'hui au Conseil.

De même, nous voudrions souligner la rapidité avec laquelle plusieurs organisations internationales, tels le Haut Commissariat des Nations Unies pour les

réfugiés, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et des organisations non gouvernementales, ont apporté une aide humanitaire à la population civile et aux personnes déplacées. Nous pensons que cette assistance doit, pour l'heure, se poursuivre.

Le Pérou estime que la situation d'instabilité que connaît le Timor-Leste exige une assistance internationale. Les Nations Unies ne sauraient abandonner le Timor au moment où il a besoin de cette aide cruciale. Comme nous l'avons déjà dit lors de notre dernière intervention, nous pensons que le Timor-Leste a besoin d'un contrat en vertu duquel l'ONU, les amis et partenaires du Timor et la communauté internationale, notamment les institutions financières internationales, fournissent des ressources pour la réalisation d'objectifs spécifiques permettant d'assurer la stabilité, le développement et la sécurité du pays.

À cet effet, il est important que le Gouvernement agisse de manière responsable et présente un plan politique et de développement agréé par tous les acteurs sociaux et comprenant des politiques et des mesures de gouvernance ainsi que des programmes liés à la répartition des revenus tirés du pétrole et du gaz pour favoriser le développement et lutter contre la pauvreté. Il est indispensable que le Gouvernement veille à ce que les ressources soient réparties de manière à ce que les citoyens et les populations qui en ont le plus besoin puissent en profiter. Nous pensons que c'est là un pas fondamental sur la voie de l'établissement d'un État viable et stable à long terme.

Nous voudrions rappeler que le Conseil de sécurité doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour préserver l'investissement consenti par les Nations Unies au Timor-Leste. Nous sommes favorables à la prorogation du mandat du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL) pour un mois supplémentaire, cependant nous estimons que le bureau qui remplacera le BUNUTIL devra disposer d'un mandat fort et axé sur la consolidation de la démocratie, le renforcement des mécanismes nationaux de promotion et de protection des droits de l'homme, la fourniture de l'assistance nécessaire en matière de sécurité et l'appui aux élections. Le succès des élections de 2007 constituera un pas décisif dans la consolidation de la paix et de la démocratie au Timor-Leste.

Le Pérou demande également aux dirigeants timorais d'agir de manière responsable, en recourant au

dialogue et aux mesures de confiance. Nous pensons qu'il est important d'enquêter sur les causes des incidents violents survenus à Dili et dans d'autres communes et de prendre des mesures à cet égard. De même, nous jugeons important que se poursuive la tâche visant à mettre en œuvre les recommandations de la Commission accueil, vérité et réconciliation, en particulier en ce qui concerne la reconnaissance aux victimes et la fin de l'impunité des personnes coupables de violations des droits de l'homme.

M. Christian (Ghana) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je tiens à vous féliciter d'avoir convoqué la présente séance et saisir également cette occasion pour exprimer à l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Ian Martin, les remerciements de ma délégation pour l'exposé qu'il a fait sur la crise au Timor-Leste. Nous avons pris note des mises à jour et des analyses fournies par les représentants de l'Australie, du Portugal, de la Nouvelle-Zélande et de la Malaisie, les pays qui mènent actuellement l'effort international visant au retour à la normale au Timor-Leste. Ma délégation se joint aux autres pour les remercier de leurs initiatives, qui méritent d'être encouragées et appuyées.

À cet égard, nous nous félicitons également de la proposition de créer une force des Nations Unies au Timor-Leste. Nous espérons que le peuple timorais surmontera rapidement les malheureux événements des dernières semaines pour se rassembler derrière ses dirigeants et édifier une nation unie et prospère. Nous lançons un appel à ceux qui sont encore tentés de semer le chaos pour qu'ils comprennent qu'un pays profondément divisé, instable et appauvri ne sert, en fin de compte, les intérêts de personne. Ils doivent donc déposer les armes et revenir à un dialogue franc et ouvert afin de s'attaquer aux causes profondes des problèmes du Timor-Leste.

Se libérer de sa frustration par le biais de la violence ne peut qu'aggraver l'infortune des défavorisés et rendre la vie de la population encore plus pénible et précaire. En effet, le triste spectacle de dizaines de milliers de personnes déplacées cherchant refuge dans des camps de fortune et dépendant de l'aide humanitaire représente un pas en arrière par rapport à l'optimisme qui avait, jusqu'à récemment, accueilli la transition progressive du Timor-Leste en un État viable.

En dépit de ces revers, la communauté internationale peut aider le peuple du Timor-Leste à

sortir de la voie dangereuse qu'il a récemment prise. Ma délégation est convaincue que la restauration de l'ordre public est une tâche de la plus haute priorité qu'il faut accomplir immédiatement dans ces circonstances. Nous appuyons également l'appel qui a été lancé à l'octroi d'une aide humanitaire d'urgence aux personnes déplacées. Parallèlement, il n'est pas à douter que la paix et la stabilité durables peuvent être réalisées au Timor-Leste à condition seulement que la question du développement à long terme du pays soit examinée avec un sentiment élevé d'urgence. Alors que le programme de développement institutionnel et de renforcement des capacités conçu avec soin doit être mis en œuvre vigoureusement pour poser les fondements d'un État moderne, il n'en demeure pas moins vrai que ce n'est que lorsque les besoins élémentaires du peuple seront satisfaits que chaque citoyen et citoyenne sera en paix avec lui-même ou elle-même et avec ses voisins. Cela requiert, en retour, que soit accordé au Timor-Leste un véritable espace économique dans lequel se développer, qui doit également prendre en compte la nécessité de maîtriser et gérer les ressources du pays de manière que les générations à venir puissent en tirer les bénéfices.

M. Oshima (Japon) (*parle en anglais*) : La délégation japonaise vous est reconnaissante, Madame la Présidente, d'avoir convoqué aujourd'hui cette séance importante sur le Timor-Leste – un jeune pays qui rencontre des difficultés pour construire une nation pleine de promesses et qui se trouve soudainement en ébullition. Je remercie M. Ian Martin de son exposé sur la nouvelle situation, conçu à partir de son engagement actif sur le terrain avec les dirigeants du Timor-Leste. Je remercie également de leurs déclarations les représentants des quatre pays qui ont déployé des forces de stabilisation au Timor-Leste à la demande urgente du Gouvernement timorais.

Nous avons espéré que le Ministre des affaires étrangères et de la défense, M. José Ramos Horta, serait présent à la séance d'aujourd'hui. Cependant, nous comprenons tous à quel point il lui est difficile de quitter son pays à ce moment critique. Mon gouvernement lui envoie, ainsi qu'aux autres dirigeants du Gouvernement timorais, le message que le Japon continue de les appuyer fortement.

Je souhaiterais également saisir l'occasion qui m'est offerte pour féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sukehiro Hasegawa, ainsi que son équipe sur le terrain, de leurs efforts inlassables, en particulier des visites de M. Hasegawa dans de

nombreuses parties du pays en vue de contribuer aux progrès de la réconciliation politique.

Nombreux sont ceux qui, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Organisation des Nations Unies, ont pensé et fait remarquer que le Timor-Leste fait figure de fière réussite dans l'histoire des opérations de maintien et de consolidation de la paix des Nations Unies – un modèle de coopération internationale pour la paix et le développement auquel l'Organisation des Nations Unies et le reste de la communauté internationale ont œuvré de concert avec le peuple d'un territoire pour l'aider à effectuer une transition couronnée de succès du conflit à la paix et à l'édification d'une nation.

Pendant toute la période de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO) et du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL), le peuple de ce territoire, guidé par ses distingués dirigeants, a fait la preuve de sa remarquable énergie et de son implication dans le processus et a progressé vers le développement durable. D'autres acteurs importants, tels que les partenaires bilatéraux et multilatéraux, ont uni leurs forces pour fournir l'aide supplémentaire indispensable. Sur la base des résultats obtenus dans les domaines de la sécurité et de l'ordre public et des progrès rassurants faits en matière d'édification des institutions d'État, l'opinion collective du Conseil a penché, jusqu'à récemment, à mettre graduellement fin, avec prudence, à l'engagement de l'Organisation des Nations Unies par le biais du BUNUTIL.

Cependant, les événements et les troubles dont nous avons été témoins à Dili et dans le reste du pays au cours des dernières semaines ont révélé la fragilité de la situation actuelle. De plus, il est regrettable que les troubles actuels aient été suscités et aggravés, en grande partie, par des conflits politiques entre les dirigeants du Timor-Leste.

À la suite des troubles, il a été nécessaire de rétablir d'urgence l'ordre public dans la société. Le Japon félicite les quatre pays – l'Australie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande et le Portugal – de leur rapidité à envoyer leurs troupes et forces de police en réponse à la demande du Gouvernement timorais afin de stabiliser la situation en matière de sécurité. La réponse apportée par les quatre pays a non seulement été bienvenue, mais elle a prouvé, pensons-nous, le niveau de maturité de l'engagement des pays qui ont des

intérêts dans la région à apporter une réponse aux questions relatives à la paix et au bien-être dans la région tout entière.

En même temps, il est évident que le règlement des problèmes auxquels les Timorais sont à présent confrontés doit aller au-delà de la restauration immédiate de l'ordre public et devra comprendre des mesures qui apportent une solution aux causes sous-jacentes du problème actuel au Timor-Leste. À cet égard, il est d'abord et surtout important de réaliser la réconciliation politique interne grâce à la prise en main de la question par les Timorais eux-mêmes. Nous pensons que l'Organisation des Nations Unies pourrait jouer un rôle utile s'agissant de faciliter ce processus, mais celui-ci devrait être investi et dirigé par les Timorais et non pas par l'Organisation des Nations Unies. Nous espérons que tous les dirigeants politiques du Timor-Leste reconnaîtront leur responsabilité et feront tout le possible pour mettre en place entre eux une relation constructive et tournée vers l'avenir, en plaçant l'unité et l'intérêt premier du pays au-dessus de tout.

En ce qui concerne la demande du Gouvernement timorais tendant à créer une commission indépendante pour enquêter sur les incidents violents qui ont eu lieu en avril et en mai, la participation possible de l'Organisation des Nations Unies et le genre et la portée de cette participation à ce processus devraient être examinés avec soin, en prenant en compte, entre autres choses, les remarques que je viens de faire.

Je souhaiterais également évoquer la crise humanitaire qui sévit dans le pays, avec plus de 10 000 personnes déplacées dans leur propre pays et obligées à vivre dans des conditions terribles. Pour les soulager, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) a lancé hier un appel éclair pour la somme de 18,9 millions de dollars. Mon gouvernement a décidé de verser 5 millions de dollars en réponse à cet appel. Nous appelons les autres États Membres à répondre également de manière rapide et positive.

En parallèle avec la solution politique, nous devrions également examiner à nouveau les problèmes économiques et sociaux sous-jacents auxquels les Timorais sont confrontés, qui contribuent à la fragilité de leur société et créent les causes des troubles. À ce stade, il nous faut tirer les enseignements des leçons reçues. Un des problèmes aigus, et non des moindres, est celui du chômage des jeunes, qui a été mis en lumière. Les efforts visant à atténuer ces problèmes

sociaux, notamment par l'accroissement des possibilités d'emploi, ne relèvent peut-être pas de la compétence directe du Conseil de sécurité. Néanmoins, les débats sur la question sont inévitables, car elle a des conséquences sur l'issue des activités de maintien et de consolidation de la paix des Nations Unies au Timor-Leste, tout comme dans les autres missions de consolidation de la paix dans le monde où l'Organisation des Nations Unies est impliquée. Bien que la communauté internationale ait fourni son appui continu à la reconstruction et au développement du Timor-Leste par le biais de canaux bilatéraux et multilatéraux, à notre avis, la question n'a pas été suffisamment examinée.

Il est à présent important d'employer avec efficacité et efficience ces ressources internationales en matière d'aide et de chercher à régler complètement les problèmes sociaux du pays, en respectant pleinement, une fois encore, le concept du contrôle de la question par le Timor-Leste. Les dirigeants du pays devraient se concentrer sur les racines du problème et veiller à une distribution appropriée des ressources. Les importants revenus potentiels à tirer du développement des ressources naturelles dans la mer du Timor devraient être gérés avec précaution et de manière transparente en vue d'utiliser au mieux ces ressources pour le plus grand bénéfice du peuple timorais.

Nous pensons que le Timor-Leste pourrait être envisagé comme cas d'étude par la Commission de consolidation de la paix dès que l'occasion se présente.

Le format de l'engagement de l'Organisation des Nations Unies après l'expiration du mandat du BUNUTIL devrait être examiné à la lumière des remarques ci-dessus mentionnées. La communauté internationale doit maintenant tirer les enseignements de cette série récente d'incidents, mener un examen des activités passées de l'Organisation des Nations Unies et envisager avec urgence les manières de renforcer le rôle de l'Organisation au Timor-Leste, mais tout en restant prudente. Afin de permettre cet examen et la planification de l'engagement post-BUNUTIL, nous appuyons la proposition du Secrétaire général de renouveler une fois encore le mandat du BUNUTIL pour la période appropriée.

Le Japon consultera les autres membres du Conseil, les membres du groupe central sur le Timor-Leste et les autres parties prenantes principales sur l'adoption d'un projet de résolution en vue de la prorogation du mandat. Nous nous attendons également

à ce que, dans un avenir raisonnablement proche, le Secrétaire général présente au Conseil pour examen, sur la base des évaluations de la mission effectuée sur le terrain par M. Hasegawa et son équipe et l'Envoyé spécial, M. Ian Martin, ses recommandations pour une mission de suivi. Nous espérons que son rapport sur la question sera publié en temps voulu.

Enfin, le Japon a apporté un appui important au Timor-Leste ces sept dernières années depuis le début de la participation de l'Organisation des Nations Unies dans ce pays et dans toutes ses phases. Cet appui a notamment consisté en l'envoi d'un bataillon de génie de nos Forces d'autodéfense ainsi que de conseillers pour les questions de police et d'experts civils en matière de renforcement des capacités. Nous appuyons également un certain nombre de projets et de programmes d'assistance aux niveaux gouvernemental et communautaire. Nous continuerons à collaborer étroitement avec le Gouvernement timorais et en consultation resserrée avec le groupe restreint, les institutions multilatérales, les organisations non gouvernementales et d'autres acteurs principaux de la région et au-delà.

M. Dolgov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Ian Martin, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste, de son exposé détaillé sur la situation au Timor-Leste et de ses efforts pour que celle-ci revienne à la normale. C'est également avec beaucoup d'intérêt que nous avons entendu la déclaration de M. Ramos-Horta, Ministre des affaires étrangères et de la défense du Timor-Leste.

La Fédération de Russie est préoccupée par la crise grave qui se poursuit au Timor-Leste. La situation y demeure très complexe et instable. Les tensions croissantes entre les groupes ethniques de la société timoraise et l'aggravation du conflit politique interne nous inquiètent particulièrement. Toutefois, nous ne saurions manquer de noter les effets positifs du déploiement rapide – à la demande des dirigeants timorais – des forces militaires et de police internationales d'Australie, de Nouvelle-Zélande, du Portugal et des efforts déployés par l'ONU pour contribuer au règlement de la crise.

Nous apprécions hautement les actions menées par le Secrétaire général, son Envoyé spécial, M. Ian Martin, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sukehiro Hasegawa, et tout le personnel du Bureau

des Nations Unies au Timor-Leste. Il reste à l'évidence beaucoup de travail à accomplir.

La crise au Timor-Leste a clairement montré que les principales institutions publiques de ce pays restent affaiblies et instables dans un contexte marqué par d'importants problèmes sociaux et économiques. Il est essentiel que les paramètres et les modalités d'une présence future des Nations Unies au Timor-Leste correspondent aux besoins du pays. Nous attendons des recommandations spécifiques du Secrétaire général à cet égard. Nous espérons qu'elles tiendront compte des enseignements tirés de la crise et des souhaits des dirigeants timorais.

M. Li Jinhua (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise remercie M. Ian Martin, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste, de son exposé sur les faits les plus récents survenus au Timor-Leste. Nous exprimons également nos remerciements au Représentant permanent du Timor-Leste pour la déclaration qu'il vient de faire au nom du Ministre des affaires étrangères de son pays. En outre, la délégation chinoise remercie les représentants de l'Australie, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande et du Portugal pour avoir chacun rendu compte des activités des forces militaires et de police de leurs pays respectifs. Dans la tourmente que connaît actuellement le Timor-Leste, ces quatre pays ont décidé, sur la demande du Gouvernement timorais, d'envoyer des forces militaires et de police dont le déploiement rapide a joué un rôle important en contribuant au rétablissement de la stabilité et de l'ordre sur le terrain. Nous les remercions à cet égard. Je saisis également cette occasion pour rendre hommage à tout le personnel du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste pour avoir poursuivi ses tâches dans ces circonstances difficiles.

Pendant plus de six ans, le Timor-Leste a été un succès remarquable et la fierté des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Toutefois, les troubles persistants de ces six dernières semaines au Timor-Leste ont amené la communauté internationale à s'y intéresser de près. On se demande si le succès remarquable des Nations Unies au Timor-Leste n'est pas tombé aux oubliettes et si les investissements consentis par la communauté internationale au Timor-Leste ne sont pas allés à vau-l'eau.

Je me rappelle que, l'an dernier, la délégation chinoise, prenant la parole dans cette salle (voir S/PV.5132, p. 22), avait déjà déclaré que le Timor-

Leste, la plus jeune nation et la moins développée d'Asie, ressemblait à un jeune enfant qui vacille en apprenant à marcher : bien qu'il ait commencé à faire ses premiers pas encourageants, il risque encore de tomber. Malheureusement, le Timor-Leste a connu un recul avec le retour de l'instabilité. Ce que nous devrions faire, plutôt que de nous lamenter et de soupirer, c'est aider le Timor-Leste à se relever le plus rapidement possible, à panser ses plaies et à reprendre le chemin d'un développement soutenu et salubre.

À cette fin, la Chine souhaite faire les observations suivantes.

Premièrement, il faut que toutes les forces politiques timoraises, plaçant au-dessus de tout la stabilité de l'État et la sécurité du peuple, oublient leurs vieilles rancunes, recherchent l'entente commune et la réconciliation, règlent les problèmes existants dans les limites du cadre constitutionnel et démocratique et ravivent l'espoir et la confiance du peuple dans l'avenir du pays.

Deuxièmement, la communauté internationale doit continuer à fournir au Timor-Leste toute l'aide nécessaire et à aider le Gouvernement et le peuple timorais à retrouver une vie normale dès que possible. Dans le même temps, il est essentiel d'être pleinement conscient du caractère délicat et fragile de la situation dans le pays, de respecter strictement la démarcation des frontières, d'agir avec mesure et d'éviter de s'ingérer dans les affrontements entre factions et les querelles ethniques au Timor-Leste ou, pire encore, d'imposer ses propres vues et exigences.

Troisièmement, l'ONU devrait étudier attentivement les causes de la réapparition du conflit au Timor-Leste, prendre des mesures ciblées pour régler les problèmes ainsi révélés et élaborer des plans adéquats et entreprendre les préparatifs qui s'imposent en vue de la présence des Nations Unies au Timor-Leste en tenant pleinement compte des vues du Gouvernement timorais. Nous attendons avec intérêt les observations et les recommandations du Secrétaire général à cet égard.

Enfin, puisque la situation au Timor-Leste n'est pas complètement stable et pour que le Secrétariat ait suffisamment de temps pour planifier et préparer soigneusement la prochaine opération, la Chine est favorable à une prorogation technique du mandat du BUNUTIL.

Il ressort d'un vieux dicton chinois qu'à quelque chose malheur est bon. Aujourd'hui, le Timor-Leste a essuyé un revers temporaire, mais si son gouvernement, son peuple, la communauté internationale et l'ONU en tirent tous les enseignements, étudient et règlent, avec sérieux et objectivité et dans tous leurs aspects, les causes profondes du problème, chaque insuccès nous rendant plus avisés, alors, le Timor-Leste n'aura pas connu ce recul en vain, l'énorme investissement consenti par la communauté internationale n'aura pas été perdu et l'ONU aura commencé un nouveau chapitre du récit de son triomphe au Timor-Leste.

M^{me} Wolcott Sanders (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Ian Martin de son exposé excellent sur la situation au Timor-Leste et le Représentant permanent du Timor-Leste d'avoir donné lecture de l'exposé détaillé du Ministre des affaires étrangères Ramos-Horta. Nous remercions également les représentants de l'Australie, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande et du Portugal de leurs exposés, et nous rendons hommage à leurs forces sur le terrain pour les efforts déployés afin de consolider la paix et la stabilité au Timor-Leste. Nous sommes heureux que la coordination entre les forces internationales à Dili ne cesse de s'améliorer et que leurs efforts communs aient conduit à une nette réduction du niveau de violence dans cette ville. Enfin, nos remerciements vont à M. Sukehiro Hasegawa, Représentant spécial du Secrétaire général, pour le travail que lui-même et ses collègues du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL) continuent d'accomplir au Timor-Leste, et à l'Envoyé spécial Ian Martin pour ses efforts fructueux de ces dernières semaines.

Nous reconnaissons que même si les violences se sont apaisées et si la situation est entièrement passée sous le contrôle du Gouvernement central, des défis redoutables subsistent pour le Timor-Leste.

Dans les circonstances actuelles, on ne peut pas laisser le mandat du BUNUTIL expirer le 20 juin. Mais étant donné qu'il n'a pas été structuré pour faire face aux troubles actuels, nous pensons qu'il devrait être prorogé de 30 jours, jusqu'au 20 juillet, afin que le Conseil de sécurité ait le temps de définir la structure de la nouvelle mission des Nations Unies.

Comme le règlement de la présente crise exigera des informations crédibles et sensées sur ses causes, et en raison de l'urgente nécessité d'enquêter sur les

morts survenues à Dili les 28 et 29 avril, et du 23 au 25 mai, nous sommes d'accord avec la demande faite par le Gouvernement du Timor-Leste pour que l'ONU mène une enquête indépendante sur ces questions et nous pensons que la résolution prorogeant le mandat du BUNUTIL doit inclure des dispositions prévoyant son lancement immédiat. Si les détails de cette nouvelle mission vont faire l'objet de grandes discussions au cours des prochaines semaines, une chose est déjà claire : la désintégration de la police nationale timoraise pendant la crise a été le résultat direct de sa politisation et de l'absence d'une doctrine centrale et d'un plan de formation. La police devra, dès le départ, suivre une nouvelle formation, un seul pays en assumant la responsabilité afin que la formation soit identique pour tous les rangs et toutes les unités. En outre, il pourrait s'avérer nécessaire que la communauté internationale soit dotée de l'autorité conférée par le Chapitre VII pour fournir l'aide énergique dont le Timor-Leste a besoin pour surmonter la crise actuelle.

Les recommandations de la mission d'évaluation des besoins électoraux pour le Timor-Leste indiquent la façon dont l'ONU peut être le plus utile. Pour veiller à ce que l'évolution démocratique du Timor-Leste se poursuive sans heurt, nous pensons que la Division de l'assistance électorale des Nations Unies devrait, en coopération avec le Gouvernement du Timor-Leste, organiser et administrer les prochaines élections nationales. Nous continuons également à affirmer qu'il faut que les responsables des crimes contre l'humanité commis au Timor-Leste en 1999 répondent véritablement de leurs actes.

Nous déplorons le vol des dossiers du Groupe des crimes graves survenu pendant les troubles actuels et appelons le Gouvernement du Timor-Leste à aider à sauvegarder ces preuves vitales. Nous demandons instamment également que des copies des dossiers du Groupe soient rapidement envoyées à l'ONU, comme cela était indiqué dans la résolution établissant le mandat du BUNUTIL (résolution 1599 (2005)). Nous attendons avec intérêt de nouveaux progrès de la part de la Commission bilatérale vérité et amitié, et nous espérons qu'elle continuera de mettre en œuvre un processus fiable et transparent qui permettra d'identifier les criminels, protégera la confidentialité des témoins et fera participer la communauté internationale.

M. Gayama (Congo) : Cette année, le Timor-Leste, un État dans lequel les Nations Unies se sont

particulièrement investies, devait célébrer la quatrième année de son indépendance dans la paix et dans l'harmonie.

L'assistance des Nations Unies, qui s'est successivement traduite depuis 1999 par la mise en place de la Mission des Nations Unies au Timor oriental, de la Force multinationale, de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental, de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental, avant celle du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste en 2005, a permis à cette jeune république de marcher résolument vers l'établissement d'un état de droit et de jeter les bases d'un développement durable.

En effet, grâce aux Nations Unies, le Timor-Leste s'est aujourd'hui doté d'une Constitution, ainsi que d'un plan national de développement, et s'est engagé dans le processus de renforcement de ses capacités institutionnelles. C'est malheureusement dans ce contexte prometteur que se sont déroulés les événements déstabilisateurs dont Dili, la capitale, a été le principal théâtre ces derniers temps, depuis les mois d'avril et de mai, avec les répercussions qui perdurent encore. Ma délégation condamne évidemment ces actes de violence qui sont perpétrés un an après le départ des troupes des Nations Unies et à l'approche des élections, et qui mettent en péril la vie de la nation et de milliers de Timorais et Timoraises et les espoirs de la communauté internationale tout entière. Par conséquent, nous ne pouvons qu'encourager la communauté internationale à continuer d'accompagner les efforts de normalisation de la situation au Timor-Leste.

Le Conseil de sécurité avait déjà pris la mesure des dangers qui menaçaient cette démocratie naissante en émettant, le 25 mai dernier, une déclaration présidentielle (S/PRST/2006/25) qui soutenait en particulier la demande d'assistance lancée par le Gouvernement timorais. Le Congo se félicite à cet égard de la prompte réaction de l'Australie, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande et du Portugal, États sollicités, dont l'envoi des troupes a permis d'éviter une aggravation certaine de la situation et une catastrophe humanitaire de grande ampleur.

L'action avisée du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a valu de dépêcher en temps opportun un Envoyé spécial en la personne de M. Ian Martin. Le rapport qu'il vient de nous présenter

sera d'un concours primordial dans la prise des décisions au niveau du Conseil.

Au vu des derniers développements dans ce pays, les propositions faites par le Secrétaire général dans le rapport S/2006/251 pourront utilement être remises à l'ordre du jour, notamment en ce qui concerne l'intérêt d'une commission d'enquête et, d'une manière générale, l'implication des Nations Unies dans les réformes à envisager, aussi bien dans le secteur de la sécurité que dans tout appui aux institutions et aux efforts visant à la réconciliation nationale.

Pour terminer, ma délégation soutient toutes les démarches menées en vue de ramener la stabilité et la paix au Timor-Leste. Elle appelle les parties timoraises à l'apaisement tout en prenant acte des efforts de réconciliation déjà fournis par les autorités du pays, les chefs religieux, les membres de la force publique et tous ceux qui, dans le pays ou dans la région, peuvent garantir le respect des échéances électorales prochaines et, en fin de compte, le triomphe de la légalité et de l'état de droit.

M. Duclos (France) : Je dirai quelques mots seulement, puisque déjà beaucoup de collègues ont dit ce que j'aurais eu à dire. Par ailleurs, je m'associe à la déclaration que va faire, au nom de l'Union européenne, le Représentant permanent de l'Autriche.

Ce qui touche le Timor-Leste, nous touche ici au Conseil et à l'ONU de manière particulière. Et donc, nous avons suivi les développements de ces dernières semaines avec beaucoup d'appréhension en même temps que de sympathie. Je prierai peut-être l'Ambassadeur du Timor-Leste de transmettre ce message à son Ministre des affaires étrangères, José Ramos-Horta, en échange du message qu'il a bien voulu lui-même nous transmettre.

Maintenant, quelles leçons immédiates peut-on tirer de ces dernières semaines et que faire? Pour ma part, à titre tout à fait préliminaire, je relèverai trois leçons.

Premièrement, il ne faut pas que les Nations Unies se retirent trop tôt et de manière prématurée d'une situation où, de toute évidence, elles jouent un rôle capital. C'est un truisme.

Deuxième leçon, pour aller un peu plus loin : lorsque les Nations Unies se retirent de ce type de situation, cela a des conséquences sur l'équilibre des acteurs locaux et cela a des conséquences sur l'intérêt des donateurs internationaux. Donc, en fait, un retrait

mal préparé est un retrait qui peut avoir des conséquences négatives sur le terrain et qui a des conséquences démobilisatrices chez les donateurs. En fait, je crois que nous sommes tous, au Conseil, à la recherche d'une stratégie de sortie; nous devrions aussi sortir cette recherche d'une analyse d'impact de nos retraits.

Troisième leçon, qui, je crois, mérite d'être retenue et qui peut aller assez loin et rompre avec beaucoup de nos habitudes : on s'aperçoit, dans le cas du Timor-Leste, que nous n'avons pas une analyse profonde des problèmes politiques. Je remercie M. Ian Martin de son exposé; je n'ai pas pu l'écouter, mais je l'ai lu très attentivement. On voit dans l'exposé de Ian Martin à quel point nous avons sous-estimé les fractures politiques qui existaient dans la société du Timor-Leste. Elles se sont cristallisées dans une conjoncture particulière sur les affaires de police et d'armée. Et cela donne à réfléchir, parce qu'Aristote disait déjà que l'homme est un animal politique, et il ne faut pas croire que l'on peut résoudre les problèmes politiques en multipliant l'assistance humanitaire, l'assistance au développement et la sécurité à apporter. Il faut s'attaquer aux problèmes politiques.

Que faire? À ce stade, il est évident que les Nations Unies vont se réinvestir au Timor-Leste; nous y sommes tous déterminés. Selon quelles modalités? Chacun est conscient que nous devons nous donner une période de réflexion pour arrêter ces modalités. Je dois dire que cette période de réflexion signifie en réalité une période d'action intensive puisque ce que nous attendons, c'est que le Secrétariat, notamment, poursuive l'évaluation commencée par Ian Martin, surtout les contacts avec toutes les autorités concernées. Il faut que le Secrétariat nous propose une option, ou plusieurs options, qui aient été soigneusement testées avec les interlocuteurs du Timor-Leste.

Deuxième remarque sur l'image ou le message que nous devons adresser à ce stade de la crise. On a beaucoup parlé des succès des Nations Unies au Timor-Leste; j'ai toujours eu, pour ma part, des doutes puisque la période était quand même tellement courte qu'il était là aussi prématuré de parler de succès si l'on se souvient de la remarque de Zhou Enlai à propos de la révolution française : « C'est trop tôt pour le dire » – a fortiori, pour un pays qui n'avait que quatre ans derrière lui. C'était trop tôt pour parler de succès, mais j'ajouterai que c'est beaucoup, beaucoup, beaucoup trop tôt pour parler d'un échec.

Le message que nous devons transmettre au monde entier, c'est qu'il n'était pas anormal que le Timor-Leste, venant de naître à la vie indépendante, rencontre des difficultés. C'était dans l'ordre des choses. Ce qui est important, c'est que les Timorais sont déterminés à prendre les mesures qu'il faut pour reprendre le chemin du progrès et de la construction de leur État. Ce qui est également important, comme le Secrétaire général l'a lui-même dit, ainsi que le rapport d'Ian Martin, c'est que la communauté internationale est mobilisée, comme on l'a vu par l'action immédiate des quatre pays qui ont fourni des forces, et que les Nations Unies restent mobilisées, qu'elles resteront aux côtés du Timor-Leste et qu'elles sont absolument déterminées à faire leur part du chemin pour aider Timor-Leste.

M. Matulay (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord, Madame la Présidente, vous remercier d'avoir organisé cette réunion publique sur le Timor-Leste, qui se tient à un moment très opportun, alors que le Conseil envisage les options les plus pertinentes pour faire face à la situation dans ce pays et aux problèmes qui lui sont sous-jacents. Nous avons également écouté avec beaucoup d'intérêt l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Ian Martin, et nous le remercions pour son évaluation et ses observations. Ma délégation salue également les efforts diplomatiques du Représentant spécial du Secrétaire général pour Timor-Leste, M. Sukehiro Hasegawa, qui s'emploie à aider le pays à sortir de la crise politique et humanitaire dans laquelle il se trouve actuellement.

Le Représentant permanent de l'Autriche va bientôt prononcer une déclaration au nom de l'Union européenne, et la Slovaquie s'associe pleinement à cette déclaration. Je me limiterai donc aux remarques additionnelles suivantes.

Les Nations Unies ont essayé de créer un État nation viable au Timor-Leste depuis la création de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) en 1999 à la suite du vote du pays en faveur de son indépendance.

Après de longues années de souffrances, le pays commençait tout juste à montrer des signes de progrès et il était présenté comme l'une des réussites de l'ONU en matière de maintien de la paix et d'activités humanitaires. Ces dernières semaines, les revendications ethniques et régionales et les fractures politiques ont sapé une grande partie de ces efforts. Les troupes étrangères sont revenues au Timor-Leste le

mois dernier et les pires violences que le pays ait connues depuis l'indépendance officielle, il y a quatre ans, ont menacé de plonger la plus jeune nation asiatique dans le chaos, causant de nombreuses morts et le déplacement de milliers de personnes.

Mon gouvernement est très préoccupé par la situation qui se dégrade au Timor-Leste et par les victimes qui en résultent. Nous appelons toutes les parties au Timor-Leste à agir dans l'intérêt du peuple timorais, de la région et de la communauté internationale. Nous demandons au Gouvernement d'entreprendre des efforts intensifs pour venir à bout des problèmes politiques et institutionnels, pour remédier aux lacunes sous-jacentes et assurer la protection des civils en coopération avec les Nations Unies et les contingents internationaux.

Les forces de maintien de la paix ramènent progressivement l'ordre dans la capitale de Dili, conformément aux dispositions déjà en place entre le Gouvernement du Timor-Leste et les Gouvernements de l'Australie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande et du Portugal, dont les troupes et la police y ont été déployés pour aider à rétablir la sécurité. Une fois que la crise actuelle sera terminée, les dirigeants timorais devront encore faire face aux problèmes sous-jacents à la situation. Les défis qui subsistent sont redoutables, mais le Gouvernement et le peuple du Timor-Leste ne doivent pas se laisser détourner des efforts qu'ils ont engagés pour aboutir à une démocratie véritable et à un développement économique et social durable.

Au Timor-Leste, la conjonction d'une gouvernance faible, d'une misère toujours écrasante et d'une démocratie fragile signifie que ce pays devra lutter pour fonctionner à l'aide de ses seules ressources dans les années à venir. Avec les élections législatives et présidentielles prévues en 2007, il est prêt à prendre un tournant décisif de son histoire. Les élections seront d'une importance cruciale pour la stabilité future et le développement démocratique du Timor-Leste et doivent être organisées dans la légalité.

Nous sommes par conséquent convaincus de la nécessité de poursuivre une forte participation de l'Organisation des Nations Unies à la consolidation de la paix et de la démocratie au Timor-Leste pour que le pays puisse fonctionner indépendamment. Ma délégation est prête à participer de manière constructive aux délibérations qui auront lieu au Conseil de sécurité sur les conditions et la forme de la future mission des Nations Unies au Timor-Leste.

M. Vassilakis (Grèce) (*parle en anglais*): Je souhaiterais moi aussi remercier M. Ian Martin, Envoyé spécial du Secrétaire général, de son exposé sur les faits nouveaux les plus récemment intervenus au Timor-Leste. Je souhaiterais également remercier le Représentant permanent du Timor-Leste de sa communication.

La Grèce souscrit pleinement à la déclaration qui sera prononcée sous peu par le Représentant permanent de l'Autriche au nom de l'Union européenne. Je souhaiterais faire quelques observations supplémentaires.

Le Gouvernement grec déplore les regrettables incidents violents et exprime ses condoléances sincères au Gouvernement et au peuple timorais à l'occasion de la perte d'un si grand nombre de vies humaines et ses regrets face à l'énorme destruction de biens. Nous regrettons qu'une si courte période de temps ait été suffisante pour annuler les succès et les acquis des quatre dernières années. Cette preuve flagrante de la fragilité de la situation politique, sociale et en matière de sécurité du Timor-Leste est plus qu'inquiétante et mérite toute l'attention du Conseil de sécurité.

Parallèlement, nous avons tiré les enseignements du fait que, même si nous devons dépenser avec économie, le retrait des forces de l'Organisation des Nations Unies devrait être organisé avec plus de prudence.

Nous nous félicitons que le Portugal, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Malaisie aient envoyé et déployé immédiatement des forces militaires et de police en réponse à la demande du Président et du Gouvernement timorais. En outre, nous sommes très satisfaits de voir tous les efforts entrepris par le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL), en particulier s'agissant d'atténuer la crise humanitaire. D'un autre côté, nous regrettons que le mandat du BUNUTIL arrive à sa fin dans des circonstances aussi catastrophiques.

Il n'est pas à douter que le Timor-Leste requière une nouvelle mission renforcée des Nations Unies afin que les institutions de défense, de sécurité et de justice puissent retrouver leurs capacités de fonctionnement et que le peuple timorais puisse se voir garantir une vie quotidienne sûre et pacifique. Il est également important que tous les auteurs des crimes et violences récents soient traduits en justice.

La Grèce a accordé une attention toute particulière à l'évaluation de la situation présentée aujourd'hui par M. Martin. Nous accordons également une attention positive aux vues du Gouvernement timorais, tout particulièrement dans le contexte des préparatifs et de la tenue des élections présidentielle et parlementaire de l'année prochaine.

Dans les circonstances actuelles, la principale tâche du Conseil de sécurité est de préserver la viabilité des institutions démocratiques du Timor-Leste. La Grèce attend avec intérêt d'œuvrer avec les autres membres du Conseil à la réalisation du consensus sur l'énoncé le plus pertinent possible du projet de résolution relatif à la mission des Nations Unies qui succèdera au BUNUTIL. Nous attendons également avec intérêt les recommandations particulières du Secrétaire général.

Pour terminer, nous espérons que la réconciliation politique et le désarmement de tous les groupes illégaux pourront être menés à bien dans un avenir proche, ouvrant la voie à la reprise des efforts pour reconstruire cette jeune nation et pour remettre sur les rails des projets de développement fort nécessaires.

Sir Emyr Jones Parry (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : D'emblée, je souhaiterais souscrire à la déclaration qui sera prononcée sous peu par le représentant de l'Autriche au nom de l'Union européenne. Je souhaiterais également me joindre aux collègues qui ont déjà pris la parole pour remercier M. Ian Martin de son évaluation de la situation au Timor-Leste, des efforts qu'il y a déployés ces dernières semaines et, incidemment, du travail fantastique qu'il a réalisé au Népal avant de partir pour le Timor-Leste. J'espère qu'il rentrera très bientôt au Népal. Je souhaiterais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour son activité continue au Timor-Leste.

Nous avons entendu ce matin des nouvelles des quatre pays qui ont répondu très vite à la demande d'aide du Gouvernement timorais. La stabilisation de la situation que cet arrangement a produit argue en faveur du statu quo. Le Gouvernement timorais a demandé cette aide et le Conseil de sécurité a appuyé pleinement le déploiement dans une déclaration présidentielle (S/PRST/2006/25). Nous voulons que cela se poursuive. Nous comptons sur les quatre pays pour qu'ils coordonnent leur action avec le Gouvernement timorais et le Représentant spécial du

Secrétaire général afin d'avoir le plus grand impact possible sur le terrain au Timor-Leste.

Il est évident que l'Organisation des Nations Unies doit faire davantage, de manière durable, au Timor-Leste. Il sera important que toutes les parties œuvrent de concert afin d'obtenir le meilleur résultat possible pour ce pays naissant – l'enfant de la communauté internationale, comme l'a appelé le Secrétaire général – et de relever le défi que constituent les préparatifs des élections de 2007.

Franchement, nous devons être préparés à faire tout ce qui est nécessaire pour parvenir à une situation logique. Cette situation est celle dans laquelle existent la stabilité, le progrès politique et le développement de l'économie et où la sécurité est réalisée. Cela va être difficile de maintenir ce processus sur les rails, gardant présent à l'esprit que les élections ne sont pas une fin en soi. Ce qu'il faut, c'est que les élections aboutissent à une situation politique durable. Cela signifie qu'il faut faire bien davantage maintenant, et jusqu'au moment des élections, dans les domaines de la gouvernance, de la primauté du droit et du renforcement des institutions. Cela ne se produit pas du jour au lendemain. À la suite de cette séance d'information, le Conseil de sécurité doit examiner quelle réponse il apportera. Nous devons décider avec prudence et rapidement ce que nous allons faire.

Le Royaume-Uni appuie une prorogation de 30 jours du mandat du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste. Cela nous donnera le temps de poursuivre les débats. Mais je crains que tout retard supplémentaire dans la mise en place d'une mission de suivi ne risque de nous faire perdre l'élan actuel et de mettre en péril la réputation de l'Organisation des Nations Unies au Timor-Leste et, par conséquent, notre capacité collective à œuvrer efficacement dans le pays.

Il nous semble qu'une mission politique et de police des Nations Unies serait la bonne solution. Mais, pendant ce temps, il nous faut continuer à adresser des appels au calme et des messages de soutien. Nous nous félicitons de l'initiative radiophonique du Secrétaire général. Il nous faut cependant davantage que cela. Il nous faut également envoyer une mission d'urgence pour évaluer exactement ce qui est nécessaire. Si celle-ci peut nous fournir à tous une liste des besoins, alors chaque pays pour son compte sera peut-être en mesure d'offrir davantage d'aide bilatérale, que l'Organisation des Nations Unies peut ensuite coordonner. Je pense que

l'exemple fourni par le Japon est de ceux que nous devrions tous chercher à copier.

Nous attendons avec intérêt les recommandations qui seront faites par le Secrétaire général. Il nous semble que, d'une manière ou d'une autre, l'Organisation des Nations Unies devra participer à l'enquête sur les causes exactes des problèmes des derniers mois.

De manière plus générale, le Timor-Leste est l'exemple même de la difficulté inhérente à la consolidation de la paix en soi. Essayer d'ancrer la stabilité dans une situation d'après conflit est par nature difficile. Mais cela nous rappelle à tous la responsabilité qu'a l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble de faire davantage pour édifier la paix dans les situations d'après conflit, de s'accorder suffisamment de temps pour s'impliquer et de veiller à ce que nous ayons couvert assez d'éléments clés pour que la paix puisse effectivement être durable. C'est l'objectif de la Commission de consolidation de la paix. Mais c'est un exemple qui nous est montré à tous des raisons pour lesquelles nous devons faire davantage.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais à présent faire une déclaration en ma qualité de représentante du Danemark.

Le Danemark souscrit pleinement à la déclaration qui sera prononcée sous peu par le représentant de l'Autriche au nom de l'Union européenne. Je n'ajouterai que quelques remarques.

Le Danemark aimerait rendre hommage aux quatre pays qui ont si rapidement répondu à l'appel à l'aide du Timor-Leste s'agissant de restaurer la sécurité dans le pays. Nous leur sommes reconnaissants des efforts qu'ils ont déployés, qui ont déjà contribué à calmer la situation. Néanmoins, la situation en matière de sécurité demeure tendue et une aide supplémentaire de l'Organisation des Nations Unies sera nécessaire pour aider à réorganiser et à reconstruire le secteur de la sécurité du Timor-Leste.

Nous nous félicitons des efforts qui ont été faits par le Gouvernement timorais pour clarifier les responsabilités au sein du Gouvernement et pour tendre la main aux soldats licenciés afin de trouver une solution à la crise. La réconciliation politique est un élément clé dans le règlement du conflit, et nous appuyons l'engagement continu des Nations Unies dans cet effort. Le Danemark apporte également son

plein soutien à la demande tendant à ce qu'une enquête indépendante soit menée sur les récents événements et demande que les responsables de ces assassinats soient traduits en justice.

Nous remercions le représentant du Timor-Leste et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les remarques qu'ils ont faites ici aujourd'hui sur l'avenir de la présence des Nations Unies au Timor-Leste. Nous comptons obtenir des propositions plus détaillées du Timor-Leste et du Secrétaire général dès qu'elles seront disponibles. Dans l'intervalle, le Danemark appuie une prorogation relativement courte du mandat actuel du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste.

Par ailleurs, une mission future des Nations Unies devrait comprendre une composante de police et de formation de la police, prêter son concours dans la perspective des prochaines élections et appuyer la justice et la réconciliation. Sur ce dernier sujet, le Secrétaire général fera bientôt paraître un rapport distinct. Il importera aussi de répondre aux besoins humanitaires résultant du conflit et de régler les graves problèmes socioéconomiques qui ont contribué aux affrontements récents.

Les derniers événements portent clairement à croire que la communauté internationale doit continuer à prêter son ferme appui au Timor-Leste. C'est en alliant l'appui de la communauté internationale et les efforts du Gouvernement et du peuple timorais que le Timor-Leste reprendra le chemin menant à un avenir plus pacifique et prospère.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Brésil.

M. Sardenberg (Brésil) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier la présidence danoise qui, sous votre direction, Madame la Présidente, a organisé ce débat public de circonstance pour examiner la situation au Timor-Leste, devenue de plus en plus navrante depuis la dernière séance du Conseil de sécurité sur la question.

Je tiens à remercier l'Ambassadeur José Luis Guterres, du Timor-Leste, dont la déclaration devant le Conseil a souligné le sentiment d'urgence qui devrait guider les actions futures des Nations Unies dans ce pays. Par votre entremise, Madame la Présidente, je voudrais lui exprimer ainsi qu'à tous les Timorais les condoléances sincères du Brésil pour les pertes en vies humaines survenues lors des récents événements.

Je tiens également à exprimer ma satisfaction pour l'exposé qu'a présenté l'Envoyé spécial Ian Martin sur sa mission au Timor-Leste et pour son compte rendu éclairant sur la situation.

Depuis que le Conseil a tenu une séance publique sur le Timor-Leste en mai dernier, la grave détérioration des conditions sur le terrain a confirmé les perspectives encore plus sombres pour le pays. En fait, les institutions se sont avérées fragiles et de violentes querelles politiques sont apparues.

Le Brésil se joint aux orateurs précédents pour féliciter le Portugal, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la Malaisie qui ont répondu promptement à la demande d'assistance formulée par le Gouvernement timorais. Cela étant, je voudrais dire que nous restons profondément inquiets devant les informations faisant état d'actes de banditisme répétés et d'autres formes de violence. Dès lors, il semble essentiel pour les Timorais de faire leur possible pour établir des bases suffisamment solides pour les institutions politiques et juridiques afin de permettre aux différents groupes d'exprimer leurs opinions et de présenter leurs revendications sans recourir à la violence. Ce faisant, ils agiront en harmonie avec les efforts courageux et inlassables qu'ils déploient pour devenir indépendants et créer de meilleures conditions pour eux-mêmes dans leur pays.

En mai dernier, j'ai terminé ma déclaration en soulignant que des solutions partielles ne sont ni positives ni viables, et j'ai ajouté que

« à notre avis, le Conseil de sécurité doit envoyer dès maintenant au Timor-Leste un message d'appui ferme et sans ambiguïté » (S/PV.5432, p.32).

C'est de plus en plus vrai. L'ONU et ses États Membres doivent agir de manière à rassurer le Timor-Leste de leur engagement et assister ce pays avec les moyens nécessaires pour surmonter la présente situation.

Une présence plus forte des Nations Unies devrait être soigneusement planifiée et mise en œuvre de façon à contribuer au rétablissement de la stabilité et permettre aux forces politiques dans le pays d'aplanir pacifiquement leurs divergences. Le Conseil doit continuer à collaborer étroitement avec le Gouvernement. Il doit également examiner avec ces quatre pays les voies et moyens de renforcer la coopération sur le terrain. Le moment venu, tous les

apports en matière de sécurité devront se faire sous l'égide de l'ONU, assortis des mécanismes de commandement, de contrôle et de responsabilisation qui s'imposent.

En tant que membre du groupe restreint et pays frère de langue portugaise, nous comptons prendre connaissance des propositions concrètes sur les meilleures modalités pour la présence des Nations Unies. À ce stade, une opération de maintien de la paix pleinement opérationnelle, dotée d'une importante composante de police et d'une large capacité en matière d'édification de la nation, paraît être une réponse appropriée, allant dans le sens de la demande formulée par le Président, le Premier Ministre et le Président du Parlement du Timor-Leste dans leur lettre datée du 11 juin (S/2006/383).

Le Conseil devrait à l'heure actuelle donner la priorité au rétablissement de la sécurité. Les élections de 2007 devraient servir de référence pour une action positive tant nationale qu'internationale. Un engagement actif des Nations Unies est également nécessaire pour régler les facteurs sous-jacents de la crise. Outre la sécurité, il est certain qu'il faudra, entre autres, contribuer à renforcer l'état de droit, aider à la fourniture des secours humanitaires, coopérer au service du développement, traiter les questions liées aux droits de l'homme, encourager la mise en place des institutions par un soutien institutionnel, renforcer les capacités dans le cadre des préparatifs des prochaines élections de 2007. Dans ce contexte, nous voudrions nous féliciter de la création des mécanismes qui pourraient permettre de traduire en justice les auteurs des actes illicites qui ont coûté la vie à des innocents en mai et en juin.

Le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste a bien joué son rôle dans ce pays. Une résolution demandant une prorogation technique du mandat ne devrait servir qu'à préparer une nouvelle étape dans les efforts que déploie la communauté internationale. Le Conseil ne devrait pas trop tarder pour prendre la décision de réévaluer la présence des Nations Unies.

Je tiens à réaffirmer l'engagement du Brésil au Timor-Leste. Nous poursuivrons nos efforts, aux niveaux tant bilatéral que multilatéral, pour aider le peuple et le Gouvernement timorais à trouver le chemin de la paix, de la stabilité et du développement, comme l'a souligné hier le Président Lula da Silva dans une lettre adressée au Président Xanana Gusmão. À ce stade, je voudrais insister sur le fait que le

Conseil, l'Organisation et ses États Membres ne devraient pas seulement faire savoir haut et fort leur appui au Timor-Leste, mais ils devraient aussi prendre les mesures indispensables pour faire de cet appui une réalité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Australie.

M. Pfanzer (Autriche) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et des pays qui s'alignent sur la présente déclaration.

À peine un mois après la dernière séance publique consacrée au Timor-Leste, nous nous réunissons une fois encore aujourd'hui après les graves incidents survenus ces dernières semaines. Nous avons écouté attentivement les observations de l'Ambassadeur José Luis Guterres et de M. Ian Martin, l'Envoyé spécial du Secrétaire général, et nous voudrions les remercier de leur analyse franche de la situation.

L'Union européenne est particulièrement préoccupée par la situation en matière de sécurité au Timor-Leste. Il ne fait aucun doute que l'escalade des événements ces deux derniers mois a créé une situation hautement explosive qui met en péril les acquis enregistrés par le Timor-Leste depuis son indépendance. L'Union européenne demande instamment à toutes les parties concernées de s'abstenir de recourir à la violence et de contribuer au rétablissement de l'ordre public. L'Union européenne appelle également les acteurs compétents de tous bords à engager le dialogue afin de trouver une solution à la crise actuelle et à ses problèmes sous-jacents.

Nous applaudissons les dirigeants du Timor-Leste d'avoir pris la décision de demander de l'aide pour essayer de contrôler la situation. L'Union européenne salue les pays qui ont été appelés à l'aide – Portugal, Australie, Malaisie et Nouvelle-Zélande – pour leur prompt réponse à cet appel et pour leur détermination à aider au rétablissement de l'ordre public et à appuyer le Timor-Leste en cette période difficile.

Les événements de ces deux derniers mois ont hélas révélé l'existence d'une grave crise politique et de lacunes en ce qui concerne l'approche suivie à l'égard du secteur de la sécurité au Timor-Leste, ce qui a mené aux émeutes récentes. Actuellement, à la suite des affrontements entre diverses entités appartenant au secteur de la sécurité et du pillage de l'équipement, y

compris les armes, il y a encore beaucoup à faire. De manière plus importante, les problèmes et les revendications qui ont mené à la situation actuelle devront, de toute évidence, être traités de manière globale afin de permettre une réconciliation politique, condition nécessaire à la poursuite du processus de constitution d'une nation et à la tenue des élections en 2007. Dans le même temps, nous devons garder à l'esprit le fait que des secteurs de l'administration au Timor-Leste avaient commencé à assurer avant les émeutes récentes la fourniture de services publics, dont le fonctionnement a été interrompu. Il convient de permettre à ces services administratifs de reprendre leurs activités indispensables.

Au moment où le mandat de l'opération actuelle de l'ONU-Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL) – est examiné en vue de son renouvellement, il est nécessaire de réfléchir au rôle dont s'acquitteront les Nations Unies au Timor-Leste à l'avenir. Il est clair pour l'Union européenne qu'une présence internationale sera nécessaire dans ce pays pendant quelque temps pour assurer la sécurité et la stabilité. L'ONU devra faire preuve de force afin de promouvoir et de faciliter le processus de réconciliation politique, de manière à mettre un terme aux divisions qui sont devenues apparentes, à maintenir l'ordre public, et à accroître les efforts internationaux dans le domaine du renforcement des capacités de l'administration au Timor-Leste.

Compte tenu des événements récents, la tenue des élections présidentielles et législatives de 2007 représente un défi de taille. L'appui international au processus électoral sera indispensable pour assurer son succès et, surtout, la consolidation de la démocratie dans le pays. Les souhaits du Gouvernement timorais et l'évaluation de l'Envoyé spécial du Secrétaire général devraient figurer parmi les principes directeurs au moment d'envisager la forme de la future mission des Nations Unies et devront être dûment pris en compte. À cet égard, il est important que les Nations Unies et la communauté internationale dans son ensemble soient en mesure de terminer le travail entrepris.

Depuis 1999, l'Union européenne et ses États membres ont constitué des partenaires de développement fiables pour le Timor-Leste. Dans les circonstances actuelles, l'appui de la communauté internationale est plus que jamais essentiel au développement à long terme du pays. À cet égard, un accord a été signé vendredi dernier entre la

Commission européenne et le Gouvernement timorais affectant 18 millions d'euros à des projets de développement économique et démocratique dans un avenir proche. Une aide financière de 63 autres millions d'euros a été octroyée pour la période de 2008 à 2013. Nous continuons donc à honorer notre engagement à aider le Timor-Leste dans ce domaine. L'Union européenne s'est également engagée dans le domaine de l'assistance humanitaire, grâce notamment aux efforts de la Commission européenne pour réorienter les programmes humanitaires actuels et envisager une décision en matière de financement pour faire rapidement face aux besoins d'urgence de plus de 100 000 personnes déplacées à Dili et aux alentours. La Commission est, en outre, disposée à envisager des mesures de stabilisation dans le cadre de son Mécanisme de réaction rapide.

Le Timor-Leste traverse un période difficile. Les Nations Unies ont joué un rôle capital pour aider le peuple du Timor-Leste à accéder à l'indépendance et à commencer à ériger leur nation. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer la solidité de cet investissement et renforcer la démocratie fragile au Timor-Leste. Les Nations Unies doivent répondre à son appel à l'aide pendant les périodes de crises.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant des Philippines, à qui je donne maintenant la parole.

M. Mercado (Philippines) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie la présidence danoise d'avoir organisé cette réunion publique sur le Timor-Leste. Cette réunion est d'autant plus opportune et essentielle que l'aide de la communauté internationale au Timor-Leste, sur une base tant bilatérale que multilatérale, est plus importante que jamais du fait des événements tragiques de ces deux derniers mois. Nous remercions également l'Envoyé spécial Ian Martin et l'Ambassadeur José Luis Guterres de leurs rapports très francs.

Nous nous associons aux autres délégations qui se sont dites très préoccupées par les événements récents au Timor-Leste. Nous appuyons les efforts actuellement menés par le Gouvernement de ce pays pour mettre un terme à la violence et pour rétablir la sécurité et la stabilité dans le pays. Nous nous félicitons en particulier du plan visant à organiser un dialogue global et de la création d'une commission d'enquête spéciale chargée de déterminer qui sont les responsables de ces violences. Dans le même temps,

nous félicitons l'Australie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande et le Portugal d'avoir répondu rapidement aux appels à l'aide et d'être intervenus pour rétablir l'ordre public au Timor-Leste.

Le Timor-Leste est à nouveau à une phase critique de sa jeune histoire. Il semblerait qu'après les efforts considérables déployés par la communauté internationale pour reconstruire cette nation, les violences de ces derniers mois aient fait perdre les progrès réalisés jusqu'ici. Nous sommes persuadés toutefois que ceci n'est qu'un ralentisseur provisoire, car il n'y a pas de processus sans heurts vers le progrès au Timor-Leste. Après tout, l'édification d'une nation demande du temps, de la patience, des efforts soutenus et un engagement profond pour rendre le processus irréversible.

L'appui international est fondamental pour maintenir le Timor-Leste sur la voie du développement. À cet égard, ma délégation pense que le moteur qui devra remettre le Timor-Leste sur la bonne voie est une présence continue, soutenue et judicieusement constituée des Nations Unies dans ce pays. Les Nations Unies ne doivent pas renoncer à leur rôle de reconstruction du Timor-Leste. Ce pays est considéré comme un des succès de l'ONU et il importe de ne pas le quitter prématurément.

Ce dont nous avons maintenant besoin, c'est d'une planification stratégique pour remettre le Timor-Leste sur la bonne voie et pour veiller à ne pas gaspiller les importants acquis. Nous espérons que la prorogation du mandat du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste et les violences qui ont récemment eu lieu à Dili ont donné aux dirigeants le temps et la perspective nécessaire pour planifier l'avenir du Timor-Leste de manière appropriée.

L'appui continu de l'ONU devrait permettre de renforcer la capacité institutionnelle du Gouvernement du Timor-Leste, particulièrement en ce qui concerne la fourniture des services de base, la justice et le développement économique. Une composante électorale est également nécessaire pour aider le Timor-Leste à organiser les élections de l'année prochaine.

Étant donné que l'ordre public constitue une préoccupation importante, comme nous l'avons vu ces deux derniers mois, une composante policière robuste est indispensable, comme le demande le Gouvernement du Timor-Leste. Elle ne devrait pas seulement mener des opérations de police, mais devrait également

planifier et former la capacité des forces de police timoraises jusqu'à ce que celles-ci constituent une institution de maintien de l'ordre indépendante et professionnelle.

Ma délégation prend note de la demande du Gouvernement timorais que soient déployées des unités de police des Philippines sous l'égide des Nations Unies. Nous saisissons cette occasion pour remercier le Gouvernement timorais de la confiance qu'il nous a manifestée en demandant des forces policières aux Philippines, ce que nous considérons comme une autre manière de contribuer aux opérations de la paix dans ce pays.

Avant les événements de ces deux derniers mois, le Timor-Leste illustre l'un des meilleurs exemples de succès d'une entreprise internationale réalisée par les efforts concertés de l'ONU et des acteurs et partenaires régionaux. Il convient de considérer le Timor-Leste avec optimisme et pragmatisme et d'agir pour que cela continue d'être vrai. Les événements de ces derniers mois doivent nous servir d'enseignement quant à la fragilité et aux incertitudes de la consolidation de la paix dans le contexte onusien et ne doivent pas nous dissuader de poursuivre notre devoir quelles que soient les difficultés.

L Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de Fidji, à qui je donne maintenant la parole.

M. Kau (Fidji) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, pour l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité et vous remercier de l'occasion qui m'est donnée de m'exprimer sur ce problème très important concernant un membre de notre Alliance des petits États insulaires, observateur au Forum des Îles du Pacifique et plus jeune membre de notre famille des nations – le Timor-Leste. Je voudrais également remercier tout particulièrement l'Envoyé spécial Ian Martin de son exposé et remercier les quatre pays – l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Malaisie et le Portugal – de leurs exposés et de leurs efforts sur le terrain.

Les événements récents dans le pays peignent l'image d'une jeune nation qui lutte pour relever les défis associés au statut de nation – des défis qui sont à la fois précis et indistincts. Ce sont les défis indistincts qui nous font trébucher quand ils se manifestent. Comme dans la plupart des pays en développement, il ne faut ni une grande émeute ni une destruction gratuite à grande échelle pour bouleverser les

processus gouvernementaux soigneusement élaborés ou pour ruiner les espoirs qu'un peuple place en l'avenir.

Cinq ans après son accession à l'indépendance, les événements dans le pays ne tournent pas aussi bien que beaucoup l'avaient espéré. Les efforts visant à faire changer l'état d'esprit du peuple et à rediriger son énergie vers l'édification de la nation n'aboutissent jamais facilement. L'édification d'une nation prend du temps, nécessite des ressources et elle est sujette à de nombreuses considérations internes et externes. La question du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration est l'une des considérations prééminentes. Ce sont les difficultés rencontrées au cours de la démobilisation et de la réintégration des forces de sécurité timoraises qui sont responsables de l'impasse actuelle. Lorsque se mêle à ces difficultés un sentiment de marginalisation, le résultat est extrêmement explosif. Il suffisait que quelqu'un attise la flamme pour que le mélange explose.

Le renforcement des capacités, le développement, la création de nouveaux systèmes et de nouvelles structures institutionnelles propices à la bonne gouvernance et à la stabilité de la démocratie sont essentiels pour assurer la paix, la sécurité et la stabilité à long terme et, en dernière analyse, le développement durable. Les efforts visant à contrôler les dépenses et à réduire celles qui sont superflues ont souvent rencontré une opposition dans presque toutes les nations sortant d'un conflit.

Tout pays a besoin de paix et de stabilité, y compris un gouvernement stable et élu démocratiquement, et le Timor-Leste ne fait pas exception à la règle. Il faut féliciter l'Organisation des Nations Unies pour le rôle qu'elle a joué au début du voyage du Timor-Leste et il lui appartient de s'estimer investie de la responsabilité du développement, de son bien-être politique et économique qui, bien entendu, ne peut prendre forme que si le peuple et le Gouvernement déploient des efforts proportionnels à la difficulté. À cet égard, les Fidji appuient une présence renforcée des Nations Unies pour guider le Timor-Leste dans son voyage et s'en féliciteraient. Une telle présence serait également une indication de la détermination de l'Organisation des Nations Unies à consolider les investissements considérables qu'elle a consentis au Timor-Leste pendant plus de six ans.

En fournissant une aide par le biais de la nouvelle mission des Nations Unies qui est proposée, conformément à la demande des dirigeants du Timor-

Leste, l'Organisation peut mieux permettre au Gouvernement de poursuivre ses avancées pour ce qui est d'encourager la paix, la stabilité et la démocratie. Si la Commission de consolidation de la paix récemment créée était amenée à apporter de l'aide à une date ultérieure, elle devra garder présente à l'esprit la souveraineté de la nation et du Gouvernement timorais. L'aide doit être apportée en harmonie avec les bureaux des Nations Unies sur le terrain pour veiller à ce qu'elle soit bien coordonnée, qu'elle respecte les vœux du peuple et qu'elle puisse être poursuivie par son gouvernement lorsque l'Organisation des Nations Unies finira par s'en aller.

Les Fidji ont participé à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Le Gouvernement fidjien serait disposé à assumer à nouveau un rôle dans le maintien de la paix au Timor-Leste si on le lui demandait. Nous comptons sur le Conseil de sécurité pour qu'il ouvre la voie à la prorogation de la présence des Nations Unies et, nous l'espérons, sur l'aide, le moment venu, de la Commission de consolidation de la paix pour qu'elle fournisse les conseils et l'appui dont le Timor-Leste a besoin pour assurer la paix et la stabilité à long terme.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au représentant de l'Indonésie.

M. Atiyanto (Indonésie) (*parle en anglais*) : Puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole devant le Conseil sous la présidence danoise, je souhaiterais féliciter la Présidente Løj à l'occasion de son accession à ce poste important. Nous sommes convaincus que sous sa capable direction, le Conseil sera très productif ce mois-ci.

Ma délégation exprime sa reconnaissance au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour sa déclaration et à son Envoyé spécial, M. Ian Martin, pour son exposé riche d'informations et pour le travail entrepris au cours de sa mission récente au Timor-Leste.

Nous avons suivi de près la situation au Timor-Leste. En tant que son plus proche voisin, nous sommes très attachés à ce que la crise au Timor-Leste prenne fin et que la situation retourne rapidement à la normale. Nous sommes par conséquent encouragés d'entendre que la situation en matière de sécurité s'améliore et que des progrès sont faits pour régler les problèmes dans ce domaine. Mon gouvernement continue d'appuyer les efforts des dirigeants timorais pour trouver une solution durable à la crise. Nous sommes convaincus que, sous leur direction avisée, le

Timor-Leste sera en mesure de reprendre son développement national sur des bases plus solides.

En ces temps difficiles, le Timor-Leste a cependant continué de cultiver et de bénéficier d'excellentes relations bilatérales avec l'Indonésie. Les dirigeants de nos deux pays continuent d'entretenir un solide rapport. À cet égard, le Président Xanana Gusmão et le Président Susilo Bambang Yudhoyono se rencontreront à Bali le 17 juin pour évoquer des questions relatives aux préoccupations et aux intérêts communs des deux pays.

Sur cette toile de fond, nous respectons la décision prise par les dirigeants du Timor-Leste d'utiliser toutes les voies qu'ils jugent pertinentes pour contribuer à régler le problème dans le pays. L'Indonésie, pour sa part, a fait de son mieux pour aider le Timor-Leste, y compris en fermant notre frontière terrestre commune pour prévenir tout incident qui aurait pu compliquer la situation. De plus, nous avons envoyé de l'aide pour contribuer à atténuer l'impact humanitaire de cette crise sur le peuple timorais. Mon gouvernement continue de se tenir prêt à fournir de l'aide quand celle-ci est nécessaire.

À la lumière de ces faits récents, nous pensons que l'Organisation des Nations Unies devrait redoubler ses efforts pour aider le Gouvernement timorais à régler ses problèmes urgents afin que son processus de démocratisation puisse être remis sur les rails. Bien qu'il soit certainement nécessaire que le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL) évalue les priorités de son programme afin de mieux protéger les réalisations de l'Organisation des Nations Unies dans le pays, il devrait, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement, continuer à appuyer le Gouvernement dans les domaines économique, social et administratif. Cela contribuerait à restaurer la normalité dans la vie politique, économique et sociale du pays. De même, en aidant le Timor-Leste à relever les défis auxquels il est actuellement confronté, la communauté internationale doit demeurer attentive à ses besoins en aide et y répondre.

L'Indonésie, en sa qualité de voisin qui partage avec le Timor-Leste une vision tournée vers l'avenir, basée sur les principes de la coexistence pacifique et de la réconciliation et sur des relations mutuellement bénéfiques, continuera pour sa part à aider le Timor-Leste à assurer en permanence la paix, la stabilité et la démocratie dans le pays.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au représentant de Singapour.

M. Menon (Singapour) (*parle en anglais*) : Je souhaiterais d'abord remercier l'Envoyé spécial Ian Martin pour sa mise à jour sur la situation au Timor-Leste. Je me joins également aux autres orateurs pour féliciter les troupes et la police australiennes, malaisiennes, néo-zélandaises et portugaises de l'aide qu'elles ont apportée au Timor-Leste au cours de cette période difficile.

Il y a environ cinq semaines, nous avons débattu de l'importance de maintenir une présence continue des Nations Unies au Timor-Leste. Ma délégation a alors souligné que nous ne devrions pas « économiser un franc et en prodiguer mille » (*S/PV.5432, p. 25*). Au contraire, il était nécessaire de rester engagé dans le renforcement des institutions au Timor-Leste. Je pense que de nombreuses délégations partageaient ce sentiment.

Il est regrettable que les faits nouveaux récents semblent avoir souligné la nécessité de cette approche. Le Timor-Leste a glissé dans l'instabilité quelques jours après avoir célébré le quatrième anniversaire de son indépendance. Deux institutions clefs – les forces armées timoraises (F-FDTL) et la Police nationale du Timor-Leste (PNTL) – se sont désintégréées sous nos yeux. Nous avons vu des images choquantes de pillage et des affrontements. Ces événements nous ont rappelé durement avec quelle facilité la paix et la sérénité d'un nouveau pays peuvent voler en éclats.

Le déploiement des troupes et de la police australiennes, malaisiennes, néo-zélandaises et portugaises ont ramené un certain degré de calme. Ces pays méritent d'être vivement loués pour cela. Cependant les déplacements massifs de population demeurent et l'ordre public n'a pas été entièrement rétabli. L'ordre public doit être rétabli. Les groupes armés doivent être arrêtés et désarmés en tant que mesure intégrante du rétablissement de la paix et de la sécurité afin que chacun puisse retourner en sécurité chez soi et reprendre son emploi.

Il est également indispensable d'aplanir les divergences entre factions rivales et d'aider à reconstruire les institutions. L'ONU peut concourir à un examen approfondi des raisons qui ont provoqué ce rapide effondrement de l'ordre public afin de prévenir une réapparition du problème, en particulier lorsque le Timor-Leste tiendra ses élections l'an prochain. Je demande instamment aux dirigeants et au peuple du

Timor-Leste d'accélérer le processus de réconciliation nationale et de collaborer avec la communauté internationale pour régler les problèmes dans le pays.

Les dirigeants du Timor-Leste ont demandé de l'aide, en particulier le maintien d'une présence des Nations Unies. J'espère que le Conseil de sécurité étudiera sérieusement la question quand il se prononcera sur le mandat d'une nouvelle mission. Il importe que le Conseil fasse clairement connaître son appui au peuple du Timor-Leste en créant comme il convient une mission des Nations Unies après le BUNUTIL. La mission qui prendra la relève devra avoir un solide mandat de maintien de la paix. Le maintien de la paix sous les auspices de l'ONU offre le meilleur espoir de réunir les ressources des États Membres pour faire face à la situation au Timor-Leste sur le long terme.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée.

M. Choix Young-jin (République de Corée) (*parle en anglais*) : Le Timor-Leste est l'un des succès les plus remarquables des Nations Unies en matière d'édification de la nation. Toutefois, les récents faits politiques et l'éclatement de nouvelles violences nous rappellent que la démocratie reste fragile et que la présence continue des Nations Unies est très importante pour maintenir la paix et la stabilité.

Depuis son indépendance en 2002, le Timor-Leste a avancé sur la voie de la paix, de la démocratie et du développement, faisant ainsi des progrès réguliers dans les domaines de la gouvernance, de l'édification des institutions et de l'établissement de l'état de droit. Cela a été obtenu grâce à l'action du Gouvernement du Timor-Leste et de la communauté internationale. Mais nous devons reconnaître que le parcours vient à peine d'être entamé. La situation reste indéterminée, et il reste encore beaucoup à faire pour assurer la sécurité et la stabilité au Timor-Leste dans l'avenir.

Nous estimons que le Timor-Leste peut et doit être autonome. L'objectif de la communauté internationale au Timor-Leste doit être d'aider le peuple à prendre le contrôle total des affaires de son pays. Avant que cela ne puisse se faire, toutefois, la communauté internationale devra apporter une aide supplémentaire. La communauté internationale doit aider le Timor-Leste à faire face aux nombreux défis qui l'attendent. Notre aide doit principalement permettre au peuple timorais de mettre en place des

institutions et des politiques durables qui appuieront sa nouvelle démocratie ainsi que la stabilité politique et la croissance économique du pays.

C'est avec une grande anxiété que, ces dernières semaines, nous avons vu les tensions politiques au Timor-Leste dégénérer en violence. En particulier, mon gouvernement est profondément préoccupé par le fait que 100 000 personnes environ – ou 10 % de la population du pays – ont dû quitter leurs foyers pour trouver refuge dans des camps. À cet égard, mon gouvernement souhaite appeler l'attention des États Membres sur l'appel éclair pour une aide humanitaire pour le Timor-Leste que les institutions de l'ONU et des organisations non gouvernementales installées dans le pays ont lancé.

Nous sommes encouragés de savoir que les dirigeants timorais ont déployé des efforts déterminés pour rester unis dans cette crise et pour prendre des mesures décisives afin de faire face aux défis auxquels est confronté le pays. Cette crise a clairement révélé les problèmes sous-jacents du Timor-Leste et les mesures que ses dirigeants devraient prendre pour parvenir à l'unité nationale.

La plus grande difficulté est le rétablissement de la stabilité et de l'ordre. L'ONU devrait renforcer son engagement au Timor-Leste afin de lui permettre de relever ce défi. Un autre défi redoutable est la préparation et la conduite de ses premières élections présidentielle et parlementaires, prévues pour 2007. L'appui international au processus des élections sera crucial pour contribuer à consolider les acquis remarquables déjà réalisés en matière de reconstruction

et d'édification de la nation. Nous estimons donc que la communauté internationale devrait fournir au Timor-Leste l'assistance et le soutien dont il a besoin pour relever ces défis.

À cet égard, je voudrais réaffirmer la ferme détermination de mon gouvernement à maintenir son ferme appui au Timor-Leste. Quelque 700 soldats coréens ont participé pendant quatre ans aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies et ont apporté une aide humanitaire et électorale ainsi qu'une coopération économique et technique pour aider le peuple timorais à édifier sa nation. Notre collaboration avec les autorités timoraises en vue d'améliorer la production alimentaire en développant une nouvelle variété de maïs – *Timor Hybride Number 1* – offre une satisfaction particulière. Mon gouvernement se tient prêt à se joindre à la communauté internationale pour aider le peuple timorais.

L'un des exemples de succès les plus importants des Nations Unies connaît une crise, et la communauté internationale doit prêter son concours. Elle a consenti un investissement important pour que la nation timoraise progresse, et nous encourageons ses nombreux partisans internationaux à maintenir leur aide afin de veiller à ce que les Timorais poursuivent leur parcours vers un avenir stable et durable.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 20.